

PARC SIMARD À SOREL-TRACY

Inventaire archéologique par tranchées mécaniques Décembre 2024



Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue

Présenté à la

Ville de Sorel-Tracy

Mars 2025

PARC SIMARD À SOREL-TRACY

Inventaire archéologique par tranchées mécaniques Décembre 2024

Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue
Permis 24-CHRY-05

Avec la collaboration de

M. Alexandre Fortin, chargé de projets
Service du génie, Ville de Sorel-Tracy

Présenté à la

Ville de Sorel-Tracy

© Yves Chrétien, 2025

Mars 2025

Illustration de la page couverture : Nucléus de quartzite en place à 95 cm de profondeur.

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Table des matières..... | I |
| Liste des illustrations | II |
| Résumé..... | III |
| | |
| 1- Introduction | 1 |
| 2- Caractérisation physique de la zone d'intervention | 3 |
| 2.1- Paléogéographie | 7 |
| 3- Contexte culturel et chronologique | 9 |
| 4- Stratégie d'intervention et méthodologie | 15 |
| 5- Résultat des travaux de 2024 (opération 1)..... | 18 |
| 5.1- Sous-opération 1E | 20 |
| 5.2- Sous-opération 1J | 24 |
| 5.3- Analyse de la culture matérielle | 28 |
| 6- Interprétations..... | 31 |
| 6.1- Occupation autochtone préhistorique..... | 31 |
| 6.2- Occupation du 18 ^e siècle | 32 |
| 6.3- Occupation du 19 ^e siècle | 33 |
| 6.4- Centre de distribution de <i>Shell oil Co. of Canada Ltd.</i> , 20 ^e siècle... | 34 |
| 7- Conclusion et recommandations | 36 |
| 7.1- Recommandations | 37 |
| 8- Références bibliographiques | 40 |
| Annexe 1 : Inventaire des artefacts..... | 43 |
| Annexe 2 : Notes de terrain | 45 |

Liste des illustrations

CARTES

| | |
|--|-------|
| Carte 1 : Localisation régionale de la zone d'étude..... | 4 |
| Carte 2 : Localisation de la zone d'étude..... | 5 |
| Carte 3 : Configuration du parc Simard en 1787..... | 13 |
| Carte 4 : Installations de la compagnie Shell en 1947..... | 14 |
| Spatocarte 1 : Localisation du site CaFg-39..... | 6 |

PLANS

| | |
|---|----|
| Plan 1 : Concept d'aménagement du parc Simard..... | 2 |
| Plan 2 : Localisation des tranchées d'inventaire | 16 |
| Plan 3 : Localisation des nouvelles tranchées et des vestiges à fouiller..... | 38 |

FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Vue générale du parc Simard, vers le sud-ouest..... | 3 |
| Figure 2 : Fluctuations du niveau marin post mer de Champlain..... | 7 |
| Figure 3 : Niveau marin à l'altitude de 15 m, il y a 8 200 ans AA | 8 |
| Figure 4 : Pointes de projectile de l'Archaïque moyen | 10 |
| Figure 5 : Excavation d'une tranchée avec la mini excavatrice | 15 |
| Figure 6 : Stratigraphie type du sol naturel (TR-1A, mur ouest) | 18 |
| Figure 7 : Stratigraphie avec le niveau de remblai du 20 ^e siècle (TR-1F) ... | 19 |
| Figure 8 : Vestiges probables d'une fondation (1E100) du 19 ^e siècle | 21 |
| Figure 9 : Artefacts associés à la fondation (1E100) du 19 ^e siècle | 20 |
| Figure 10 : Stratigraphie du mur ouest, près du vestige de fondation..... | 22 |
| Figure 11 : Surface de la cour d'entreposage de l'anthracite (TR-1F)..... | 23 |
| Figure 12 : Fosse du 20 ^e siècle dans la tranchée 1H..... | 24 |
| Figure 13 : Bord de terrine avec bec verseur..... | 25 |
| Figure 14 : Stratigraphie près du fragment de céramique (TR-1J)..... | 25 |
| Figure 15 : Nucléus de quartzite en place à 95 cm de profondeur (TR-1J).. | 26 |
| Figure 16 : Pierres à briquet en silex européen..... | 30 |
| Figure 17 : Parc Simard sur le domaine de Sa Majesté..... | 33 |

PLANCHE

| | |
|---|----|
| Planche 1 : Nucléus de quartzite et de quartz | 27 |
|---|----|

Résumé

Le projet de patinoire *Bleu Blanc Bouge* a offert une occasion de vérifier la présence de vestiges archéologiques au parc Simard de Sorel-Tracy, localisé sur un espace riverain se trouvant environ à 1 400 m en amont de l'embouchure de la rivière Richelieu. Une étude théorique produite en 2022 par Akéos avait déjà souligné la possibilité de découvrir des vestiges autochtones préhistoriques à proximité immédiate du parc, tandis qu'un potentiel archéologique de nature agricole était inscrit à cet endroit pour la période du 18^e siècle. En prévision des travaux d'aménagement programmés à l'été 2025, un inventaire archéologique par tranchées a été conduit dans le parc Simard à l'aide d'une pelle hydraulique, à la fin de l'automne 2024. Cette précaution s'est avérée judicieuse, car des vestiges autochtones préhistoriques ont effectivement été découverts, tout comme des témoins de la période historique des 18^e et 19^e siècles.

La découverte de vestiges lithiques préhistoriques s'est avérée étonnante, du point de vue de sa position verticale dans la colonne stratigraphique en place, associée à un épisode chronologique précédant la transgression laurentienne. Selon les données du modèle d'émersion marine postglaciaire à l'échelle locale, l'occupation autochtone pourrait avoir eu lieu entre 8 200 et 6 150 ans avant aujourd'hui (AA). Les probabilités de rencontrer un site de cette époque à 15 m d'altitude s'avéraient relativement faibles, conférant à la découverte une importance scientifique majeure. Il faudra toutefois attendre la suite des recherches en 2025, pour acquérir des données plus étoffées et reconstituer l'occupation des lieux à cette époque.

Des lambeaux d'une fondation en blocs de granit rose ont été exposés au jour par la tranchée 1E, à une profondeur approximative de 80 cm sous la surface actuelle, en association avec des artefacts de verre et de céramique du 19^e siècle. Un peu plus au sud, dans la tranchée 1J, un fragment de bord de terrine en terre cuite commune orange à glaçure verte est probablement associé à l'exploitation agricole, qui occupait les lieux au 18^e siècle.

Les résultats positifs obtenus lors de l'inventaire archéologique conduisent à recommander de poursuivre les travaux de recherches au printemps 2025, préalablement aux travaux d'aménagements, afin de libérer l'emprise de construction. À cet égard, un programme de recherche a déjà été adopté par la Ville de Sorel-Tracy et il sera mis en application au mois de mai 2025.

1- Introduction

Dans le cadre du projet d'aménagement de la patinoire *Bleu Blanc Bouge* au parc Simard de Sorel-Tracy (plan 1), un inventaire archéologique a été réalisé. Le terrain du parc Simard présentait en effet un potentiel archéologique, autant pour la période autochtone préhistorique, que pour la période historique. Ce potentiel théorique déterminait la nécessité de procéder à des vérifications préalablement aux travaux d'aménagement. En fonction de la superficie à couvrir et de la présence attendue de niveaux de remblais modernes, la stratégie d'intervention faisait appel à l'utilisation d'une mini excavatrice pour réaliser des tranchées, sous la supervision de l'archéologue.

L'inventaire archéologique avait d'abord pour objectif de valider ou d'infirmer le potentiel archéologique théorique et le cas échéant, d'en préciser la nature. Dans le cadre d'une planification stratégique des étapes du projet de patinoire, le mandat confié par la Ville de Sorel-Tracy requérait de procéder à l'inventaire archéologique avant l'hiver 2024-2025, pour établir si des actions supplémentaires devaient être prévues au printemps suivant. Ainsi, les résultats obtenus lors de l'inventaire à l'automne 2024 allaient orienter la suite éventuelle des recherches. Si des vestiges préhistoriques ou des structures de fondations apparaissaient, ceux-ci pourraient être expertisés, dans les limites de l'agenda préalablement défini, qui couvrait une semaine complète de terrain, du 2 au 6 décembre 2024. Les travaux ont été réalisés par Yves Chrétien, Ph.D., archéologue, en compagnie d'un opérateur pour la mini excavatrice.

Le premier résultat correspond à la mise au jour d'un vestige de fondation en blocs de granit rose, daté du 19^e siècle. L'élément architectural est partiel, car il semble avoir été perturbé en majeure partie par les installations du centre de distribution de Shell, qui occupait le terrain au 20^e siècle. Le second résultat principal correspond à la découverte de vestiges lithiques préhistoriques en stratigraphie, à la base d'une séquence intacte de sédiments fluviaux, ce qui place l'occupation autochtone des lieux dans l'intervalle d'exondation allant de 8 200 à 6 150 ans AA, précédant ainsi la transgression laurentienne.

Comme les relevés archéologiques ont permis de constater la présence de vestiges architecturaux et d'artefacts en place, il est recommandé de procéder à la fouille archéologique systématique complète des superficies productives, afin de libérer l'emprise des travaux de construction à venir.

CONCEPT PARC SIMARD | OPTION BONIFIÉE



LÉGENDE

| | | | | | |
|-----------------------|---------------------|-----------------------------|--------------------------------------|------------------|-----------------------------|
| Limite de lot | Arbres proposés | Plantation arbustes/vivaces | Surface en béton bitumineux | Enseigne de parc | Fontaine d'eau potable |
| Limite d'intervention | Surface de gazon | Surface en crible de pierre | Surface de pavé de béton préfabriqué | Mobilier | Accès potentiel au bâtiment |
| Arbres existants | Gestion différencié | Surface en béton | Surface en copeaux de bois | Lampadaire | |



Plan 1 : Concept d'aménagement du parc Simard

2- Caractérisation physique de la zone d'intervention

La zone d'intervention se trouve sur la rive est de la rivière Richelieu, approximativement à 1 400 m en ligne droite de son embouchure sur le fleuve Saint-Laurent (cartes 1 et 2). Il s'agit du parc canin Simard, donnant sur la face ouest du chemin de Patriotes (route 133, anciennement le chemin de St-Ours) et localisé entre la rue du Collège au nord et la Centrale de traitement de l'eau de Sorel-Tracy au sud (spatiocarte 1). L'espace environnant occupe un vaste plateau à la topographie adoucie d'une altitude moyenne de 16 m, qui descend graduellement à 9 m vers le nord jusqu'au fleuve et qui maintient une altitude de 16 m à 17 m vers le sud. Tout le secteur à l'étude semble reposer sur des sédiments sablonneux d'origine fluviale en lien évident avec la proximité de la rivière Richelieu et les anciens niveaux marins post mer de Champlain.

Le niveau moyen de la rivière Richelieu près de la zone d'intervention est à 5 m d'altitude. On retrouve un escarpement abrupt entre le niveau de la piste cyclable (ancien tracé du chemin de fer) sur la berge de la rivière à 8 m d'altitude et le plateau du parc Simard à 16 m. Le parc Simard présente une surface gazonnée assortie d'un enclos clôturé (figure 1) faisant 82,5 m de longueur nord-sud par 40 m de largeur est-ouest.



Figure 1 : Vue générale du parc Simard, vers le sud-ouest





Spatiocarte 1 : Localisation du site CaFg-39

2.1- Paléogéographie

L'aspect paléogéographique est devenu particulièrement important en raison de l'enfouissement des pièces lithiques préhistoriques autochtones dans le sable naturel lité, issu d'un dépôt fluviatile. Les pièces reposaient sur un niveau de silt beige induré, formant une surface dure, qui correspond probablement au plancher d'occupation ancien. Suivant la déposition et l'abandon de ces éléments lithiques sur la surface indurée, un rehaussement du niveau marin local est venu submerger l'espace du parc Simard, apportant de nouveaux sédiments fluviatiles sous la forme de sable fin, qui s'accumulait en formant de fines couches naturelles pour former un litage, bien visible dans la coupe stratigraphique (voir figure 15 en page 26).

Le phénomène de recouvrement du niveau d'occupation préhistorique par des sédiments d'origine fluviatile est très significatif du point de vue chronologique. En fonction de l'altitude moyenne du niveau productif, autour de 15 m, il est possible d'établir une fourchette chronologique à partir du modèle des fluctuations du niveau marin post mer de Champlain (figure 2).

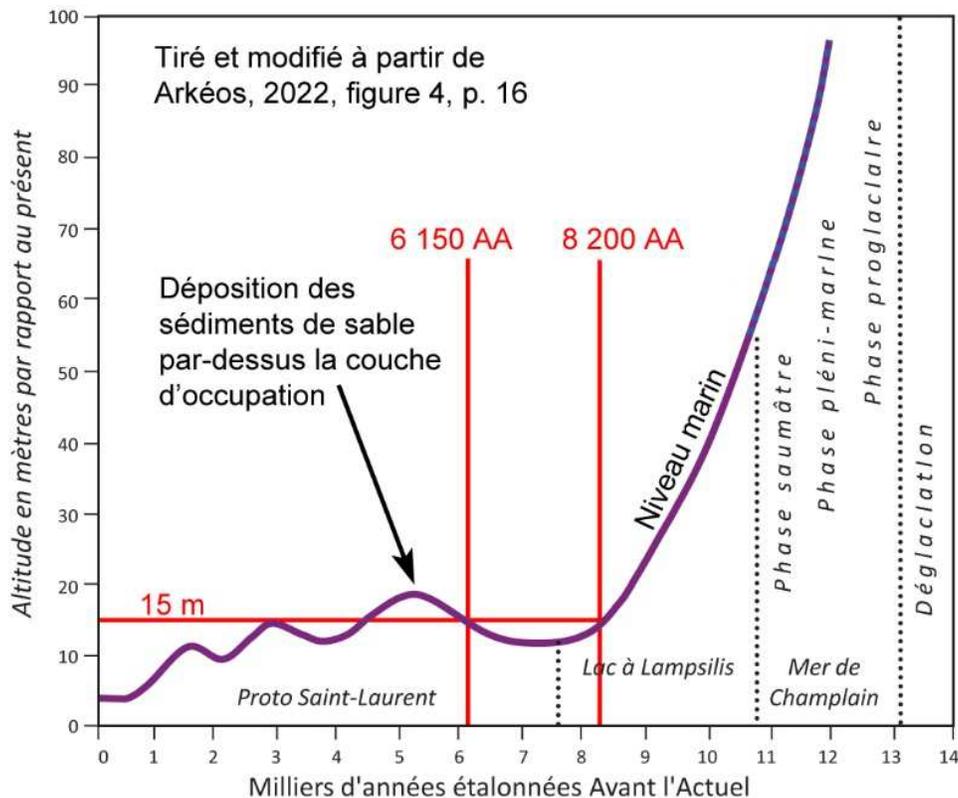


Figure 2 : Fluctuations du niveau marin post mer de Champlain

Suivant le modèle défini pour la région du lac Saint-Pierre, l'altitude de 15 m a d'abord été exondée il y a environ 8 200 ans AA. À ce moment, la position du parc Simard correspondait à la marge ouest d'une île située à l'extrémité nord d'un système de chenaux parallèles à l'axe amont du fleuve Saint-Laurent, sur sa face est (figure 3).

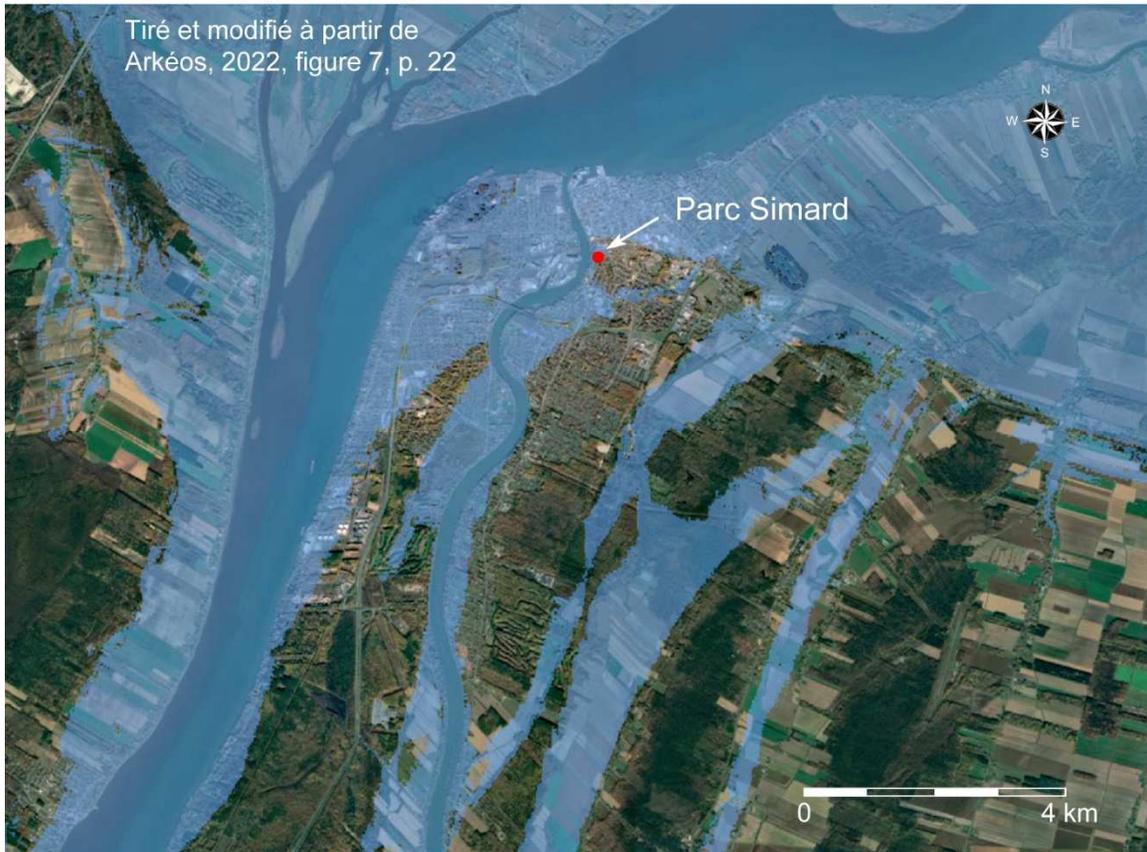


Figure 3 : Niveau marin à l'altitude de 15 m, il y a 8 200 ans AA

Le niveau marin a continué de régresser jusqu'à l'altitude de 12 m, atteinte vers 7 500 ans AA (Arkéos, 2022) et la position du parc Simard serait demeurée libre des eaux jusqu'au moment du rehaussement de la transgression laurentienne, qui a submergé l'altitude de 15 m à nouveau, il y a environ 6 150 ans AA. Il y a donc une période approximative de 2 000 ans pendant laquelle l'occupation humaine de l'altitude de 15 m était possible, avec une date médiane de 7 200 ans AA. Ces données placeraient les découvertes du parc Simard pendant la période de l'Archaique ancien (9 500 à 7 000 ans AA) ou de l'Archaique moyen (7 000 à 5 500 ans AA), qui sont encore toutes les deux très mal connues à l'échelle du Québec, d'où la grande importance de bien documenter le site CaFg-39.

3- Contexte culturel et chronologique

La configuration très particulière de l'embouchure de la rivière Richelieu, formant une longue péninsule enclavée entre le fleuve St-Laurent à l'ouest et le Richelieu à l'est, est particulièrement invitante et favorable pour l'établissement humain ancien. Jusqu'à récemment, il était présumé que le faible niveau d'altitude (12 m à 15 m) à l'échelle locale restreignait l'ancienneté de l'établissement humain à la période de l'Archaïque récent (5 500 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole (3 000 à 500 ans AA). Une porte avait tout de même été laissée ouverte pour une présence humaine antérieure à la transgression laurentienne, qui débute il y a 6 500 ans et qui ramène le niveau marin entre 18 m et 20 m d'altitude vers 5 000 ans AA. « *Si des occupations humaines avaient déjà eu lieu à des altitudes inférieures, il est possible qu'elles aient été détruites ou enfouies sous de nouveaux dépôts sédimentaires.* » (Arkéos, 2022, p. 25). Il s'agit exactement du phénomène constaté au site du parc Simard (CaFg-39), avec l'enfouissement des vestiges lithiques préhistoriques dans les sédiments de sable fin, à 95 cm de profondeur sous la surface actuelle, à une altitude moyenne de 15 m.

Cette situation particulière attire l'attention sur les épisodes culturels antérieurs à 6 150 ans AA, pendant l'Archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA) et l'Archaïque ancien (9 500 à 7 000 ans AA). « *Au Québec, les sous-périodes anciennes et moyennes de l'Archaïque sont peu représentées dans le registre archéologique.* » (Ouellet, 2020)¹.

La période de l'Archaïque s'étend au moins sur 5 000 ans. L'ambiguïté quant à la durée de cet épisode est en partie le résultat du chevauchement présumé de la tradition de l'Archaïque ancien (9 500 à 7 000 ans AA) avec le Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA). Un tel chevauchement de deux épisodes culturels illustre un remplacement potentiel des populations Plano du Paléoindien récent venues de l'ouest (Pettipas, 1984; Graillon et Chapdelaine, 2018; Chapdelaine, 2023), par de nouveaux arrivants de provenance méridionale.

¹ Archéolab : <https://www.archeolab.quebec/familles-d-objets/archaique#:~:text=peuplements%20r%C3%A9gionaux%20et%20enracinement%20des%20communaut%C3%A9s%20autochtones%20au%20Qu%C3%A9bec,-Jean%2DChristophe%20Ouellet&text=La%20p%C3%A9riode%20de%20l'Archa%C3%AFque,de%20'A m%C3%A9rique%20du%20Nord.>

La période de l'Archaïque ancien demeure encore mal définie mais, dans la région de Québec, quelques manifestations situées à l'embouchure de la rivière Chaudière et près de la chute sur la même rivière pourraient y être attribuées (Burke et *al*, 2017; Pintal, 2012). Il s'en trouverait également des traces sur la Haute-Côte-Nord, à l'embouchure de la rivière Saguenay (Archambault, 1998; Plourde, 2003; Pintal, 2023). Malgré ces quelques sites connus, il n'est pas possible, à ce jour, de caractériser efficacement une typologie récurrente des outils comme les pointes de projectile, qui pourrait servir de référence pour les comparaisons avec les nouvelles découvertes.

Comme pour la période la plus ancienne, l'Archaïque moyen demeure, encore aujourd'hui, un épisode peu documenté à l'échelle du Québec. Toutefois, l'Estrie est mieux pourvue en sites archéologiques livrant des vestiges de cette époque, avec des découvertes au lac des Joncs (Cliche et Graillon, 2001) dans le secteur du lac Mégantic, au site Gaudreau (BkEu-8) à Weedon (Graillon et Chapdelaine, 2018) ainsi qu'au site Kruger 3 (BiEx-24) à Brompton (Chapdelaine, 2023). Sur ces sites, ce sont les pointes de projectile de type Stark et Neville (figure 4) qui représentent les éléments diagnostiques à caractère chronologique.

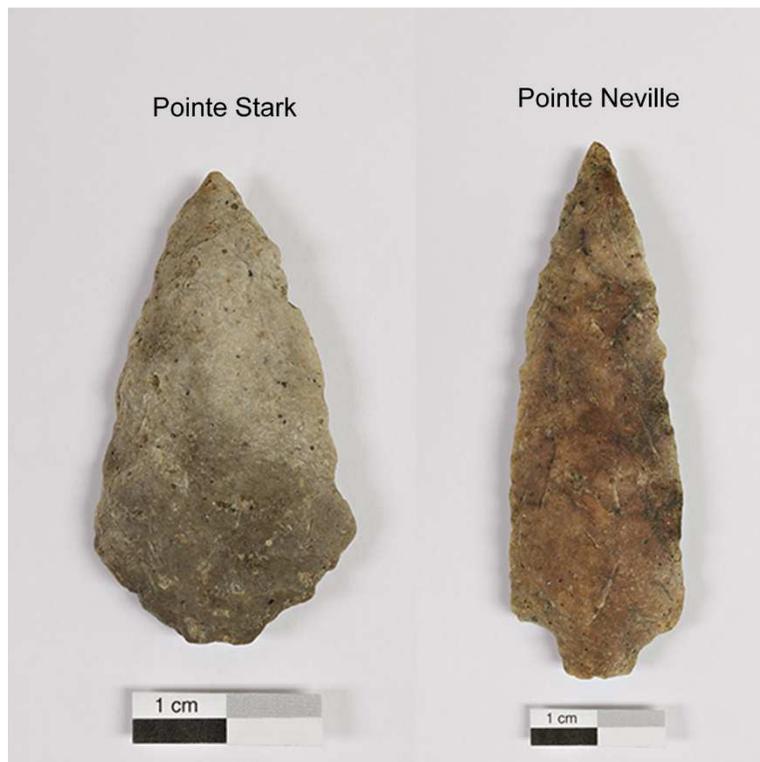


Figure 4 : Pointes de projectile de l'Archaïque moyen
(Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCC)

Plus récemment, un ensemble de trois sites archéologiques situés à St-Pierre-de-Sorel, environ à 3 km à l'est de la zone d'étude sur les berges du ruisseau du Marais, présente des occupations de l'Archaïque supérieur laurentien, post-laurentien et Sylvicole. Il s'agit des sites CaFg-3 (Mandeville, 1984), CaFg-4 (Chapdelaine, 1986) et CaFg-6 (Archéotec 2013, 2014). Les travaux de fouilles systématiques conduits au site CaFg-6 ont participé à l'identification d'une zone particulièrement importante d'occupation préhistorique dans ce secteur. D'autres sites de la période de l'Archaïque laurentien sont aussi connus en amont sur la rivière Richelieu, entre autres, le site Jacques à Saint-Roch-de-Richelieu (Chapdelaine, 1987) et le site des rapides Fryers à Chambly (Hébert, 1987).

Pour la présence autochtone récente au Sylvicole supérieur, le site Mandeville (CaFg-1) à Tracy correspond à un village iroquoien du Saint-Laurent datant de la phase tardive, pendant la première moitié du 16^e siècle (Chapdelaine, 1989). Il est situé environ à six kilomètres en ligne droite au sud-sud-ouest de la zone d'étude, sur la rive ouest de la rivière Richelieu. Cette proximité relative laisse croire que le secteur était bien fréquenté à cette époque par les Iroquoiens du Saint-Laurent, qui circulaient probablement régulièrement sur la rivière Richelieu à la hauteur de Sorel.

Dans le secteur historique, les recherches effectuées au vieux presbytère de Sorel (CaFg-7), dans le cadre d'un programme de recherches sur les anciens forts de Sorel, ont livré quelques pièces de pierre taillée préhistoriques et un fragment de céramique autochtone (Arkéos, 2014). Ces éléments témoignent de la fréquentation ancienne du Vieux-Sorel et incitent à porter attention à cette catégorie de vestiges pour tout le secteur historique de Sorel. D'ailleurs, d'autres vestiges lithiques préhistoriques ont été découverts en 2024 au site du campement militaire du 18^e siècle (CaFg-37), sur la face est du Carré Royal (voir carte 2), dans un contexte perturbé toutefois (Chrétien, 2025). Ces éléments portent à croire qu'il pourrait potentiellement se trouver un site autochtone préhistorique, dans les limites du Carré Royal.

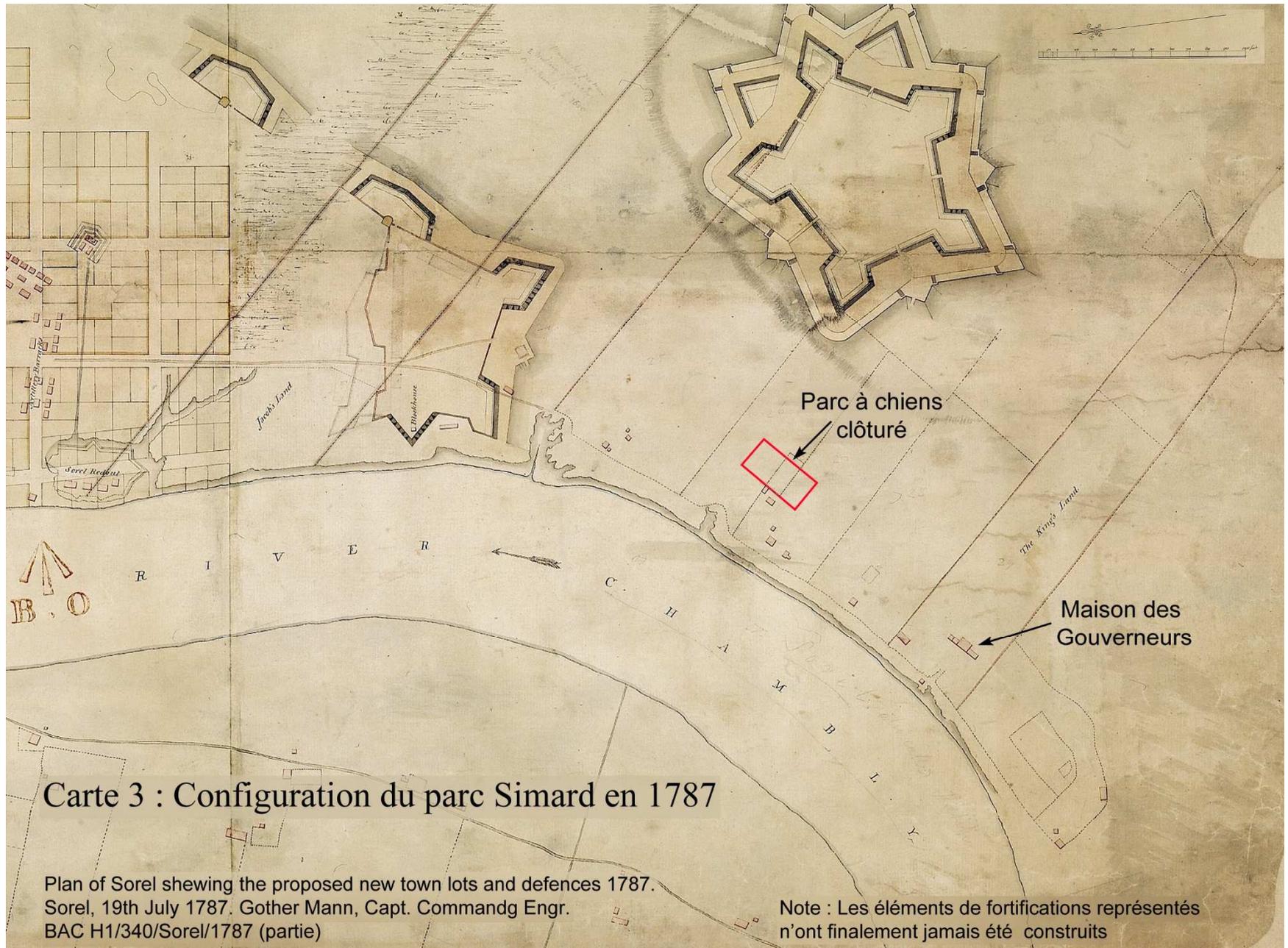
Pour la période historique, tout le secteur du Vieux-Sorel est riche en événements, qui débutent avec l'établissement à l'époque française du fort Richelieu à l'embouchure de la rivière du même nom. Il ne sera pas entrepris ici de faire la recension de toute la trame chronologique du Vieux-Sorel, car l'exercice a déjà été réalisé de manière exhaustive, dans l'étude de potentiel archéologique d'Arkéos (2022). Il convient néanmoins de consulter les cartes et plans anciens qui couvrent le secteur du parc Simard, pour vérifier la

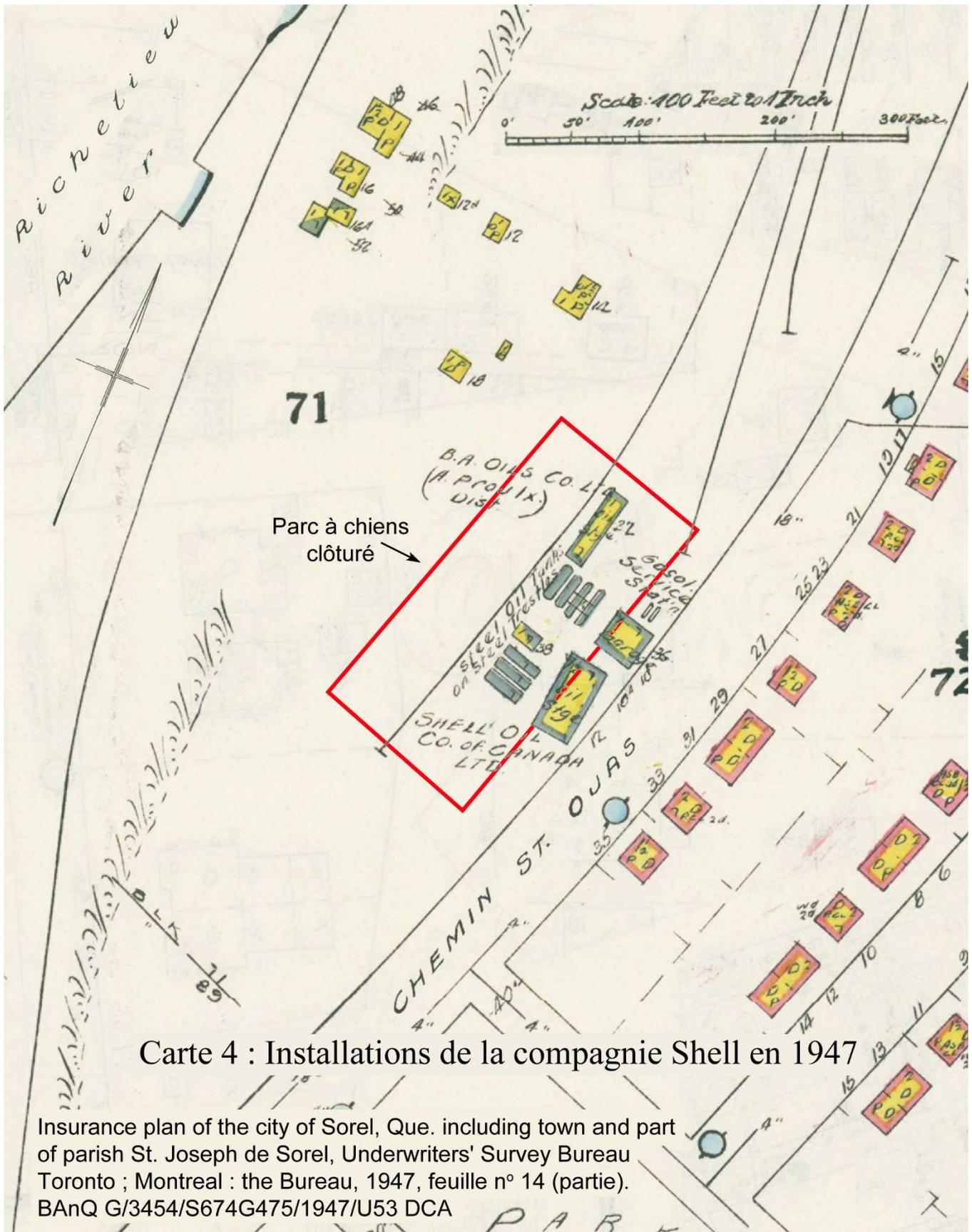
présence antérieure d'éléments bâtis, en relation avec la zone d'intervention. À cet effet, la recension de la cartographie ancienne s'avère peu prolifique, ne livrant que quelques données pertinentes. Cette situation est certainement en lien avec la position du parc Simard, comparé au secteur historique de Sorel. Le développement y a été plus tardif et la cartographie ne couvrait pas la zone spécifiquement, mais plutôt accessoirement, en périphérie du centre urbanisé.

Le plan de lotissement de Gother Mann en 1787 couvre la zone d'intervention (carte 3) et la précision des relevés permet une superposition bien ajustée sur la trame moderne en utilisant les repères de la Maison des Gouverneurs et le Carré Royal. C'est ainsi que la position de l'espace clôturé du parc Simard a pu être reportée avec précision sur la carte de 1787. L'examen du résultat permet de constater la présence d'un établissement, probablement de nature agricole, comportant cinq bâtiments, sur le lot cadastral qui recoupe la moitié sud de l'espace clôturé. Trois d'entre eux, dont le plus grand qui serait peut-être la résidence, se trouveraient sur la partie littorale basse et les deux autres, sur le plateau du parc Simard, directement attenants à l'espace clôturé. Ces deux bâtiments apparaissent de format réduit et il pourrait s'agir de constructions secondaires, comme des hangars.

Tous les plans consultés pour la période du 19^e siècle, soit ne couvrent pas la zone du parc Simard, soit ne présentent pas de bâtiment. Il est tout de même noté que la mention *King's land*, associée à la maison des Gouverneurs en 1787, s'est élargie vers le nord et sur le plan de Weiss en 1846, elle englobe le parc Simard avec la mention *Government*. Un autre plan d'intérêt est celui intitulé *Contoured plan of Sorel* dressé par Sitwell en 1868, mais il n'a pas été possible d'accéder à ce document. Il n'est donc pas établi si des informations utiles auraient pu être recueillies à l'emplacement du parc Simard. L'atlas de John Hopkins en 1880 couvre le parc Simard et on constate bien que la zone d'étude fait partie d'un bloc cadastral identifié comme *Her Majesty*, donc en continuité du plan de Weiss, qui indiquait *Government*. Toutefois, il n'apparaît toujours pas de construction à l'endroit de la zone d'intervention.

Au 20^e siècle, des changements majeurs sont constatés avec les installations de distribution de l'antracite et du pétrole de la compagnie Shell, déjà visibles sur une photographie aérienne de 1931 et détaillées sur le plan d'assurance incendie de 1947 (carte 4). Les réservoirs, une station-service, un garage et deux bâtiments d'entreposage sont représentés, couvrant la majeure partie de l'espace clôturé du parc Simard. Ces installations seraient demeurées en place jusque dans les années 1960.





Carte 4 : Installations de la compagnie Shell en 1947

Insurance plan of the city of Sorel, Que. including town and part of parish St. Joseph de Sorel, Underwriters' Survey Bureau Toronto ; Montreal : the Bureau, 1947, feuille n° 14 (partie).
 BAnQ G/3454/S674G475/1947/U53 DCA

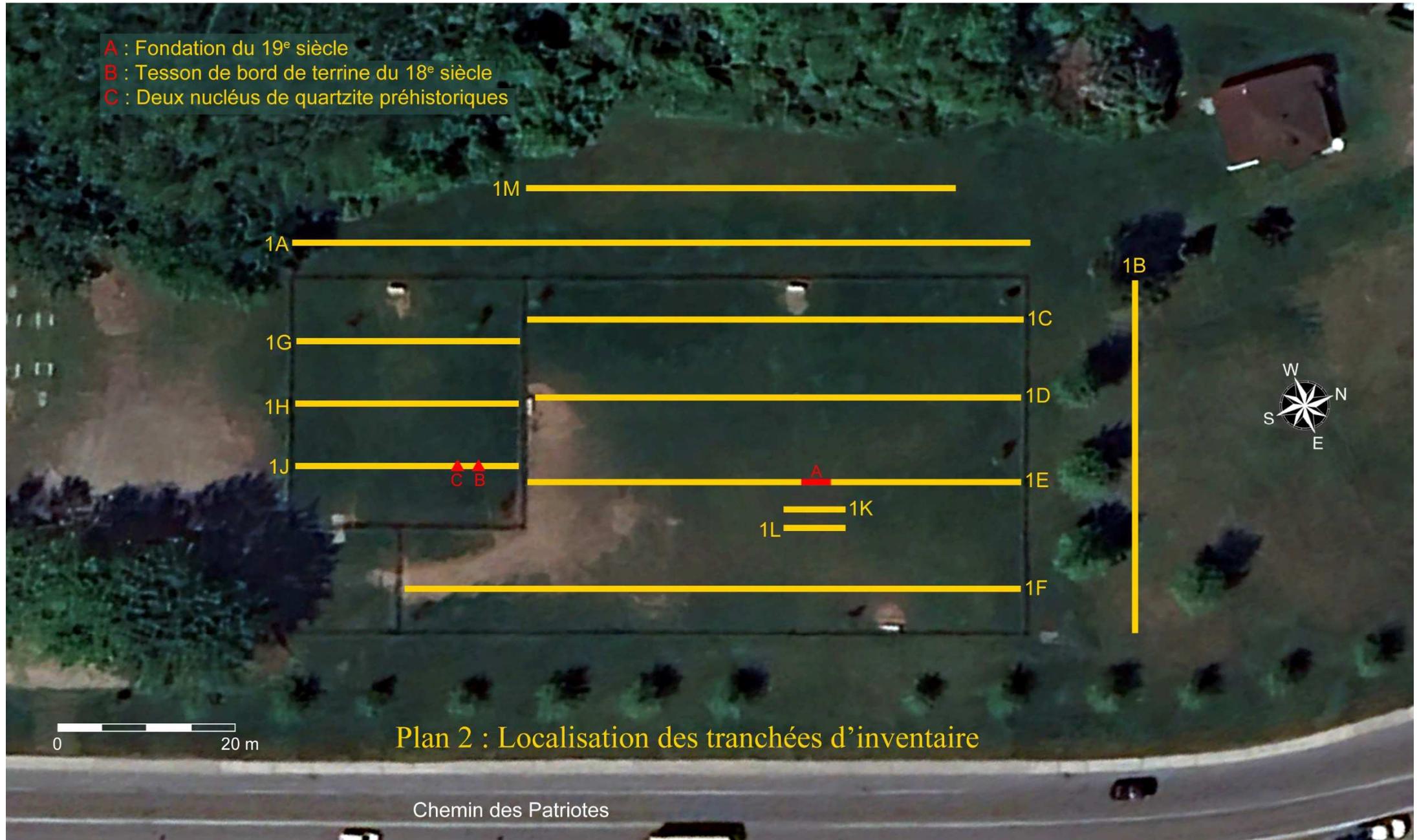
4- Stratégie d'intervention et méthodologie

L'inventaire archéologique a été conduit en établissant d'abord un plan de distribution des tranchées (plan 2), de manière à assurer un échantillonnage représentatif de l'ensemble de la superficie de la zone d'étude. Sur le terrain, les tranchées étaient localisées en utilisant la position des clôtures comme repères. La plupart des tranchées étaient placées sur l'axe nord-sud et espacées en moyenne de 10 m. La tranchée 1B a été orientée est-ouest.

En suivant le plan, l'excavation des tranchées a procédé à l'aide d'une mini excavatrice munie d'un godet sans dents, d'une largeur de 85 cm (figure 5). Sous la direction de l'archéologue, l'opérateur de la pelle hydraulique retirait d'abord l'épaisseur de la pelouse pour exposer le sol sous-jacent. Par grattage contrôlé sur un plan horizontal, des couches de sol d'une épaisseur approximative de huit centimètres (3 pouces) étaient retirées successivement, jusqu'au niveau de sable stérile naturel gris. En moyenne, les tranchées étaient excavées jusqu'à une profondeur d'un mètre, mais des tests ponctuels plus profonds ont été effectués à chaque tranchée, pour vérifier si la stratigraphie demeurait uniforme à l'échelle de la zone d'intervention.



Figure 5 : Excavation d'une tranchée avec la mini excavatrice



Pendant l'excavation, l'archéologue portait attention à chaque détail qui surgissait, comme des irrégularités du sol prenant la forme de traces foncées, qui se démarquaient dans la matrice de sable naturel très homogène. L'uniformité de la composition du sol naturel facilitait d'ailleurs grandement l'identification des éléments à caractère culturel. De même, lorsque le son produit par le grattage du godet de la pelle hydraulique changeait, cela signifiait qu'il se trouvait des inclusions qui devaient être identifiées.

Toutes les informations pertinentes étaient notées, des stratigraphies ont été enregistrées à chaque tranchée, les éléments d'intérêt ont été localisés à partir des clôtures et photographiés *in situ*, autant que possible, tandis que les artefacts étaient récupérés. Comme le terrain a servi de centre de distribution de l'essence et de l'antracite (charbon minéral) pour la compagnie Shell des années 1930 à 1960, de multiples traces de ces activités, incluant des fondations de béton, des niveaux de débris et de déchets puis, des fosses de sol noirâtre, ont été rencontrées à répétition. Quelques informations générales ont été consignées à ce sujet, mais il n'a pas été entrepris de relever tous ces éléments, ni de récupérer les multiples déchets métalliques, étant donné leur peu d'intérêt du point de vue archéologique.

Au moment de la découverte des éléments d'une fondation en blocs de granit, le dégagement mécanique a cessé et la suite a été effectuée à la pelle et à la truelle, pour éviter de déplacer les vestiges. Sur ce tronçon, la tranchée n'a pas été refermée immédiatement, le temps d'exposer la structure sur toute sa longueur pour en consigner les détails par écrit et d'en faire le relevé stratigraphique et photographique. Étant donné la nature solide du vestige, aucune mesure de protection particulière n'a été appliquée et l'excavation a été refermée en laissant le vestige intact en place dans le sol. Les données de localisation horizontale et verticale vont permettre de retrouver facilement la fondation et de la dégager, lors de la prochaine intervention en 2025. Au moment de la découverte des vestiges lithiques préhistoriques, l'excavation mécanique a cessé et une brève fouille manuelle à la truelle a permis de valider la position verticale du nucléus trouvé *in situ* dans la paroi ouest. À cet emplacement spécifique, la paroi stratigraphique a été nettoyée, ses niveaux ont été mesurés et ils ont fait l'objet d'une description.

Tout le matériel archéologique récupéré a fait l'objet d'un nettoyage et l'inventaire complet de tous les artefacts a été effectué (annexe 1). Des photographies des pièces les plus significatives ont été prises, pour illustrer une planche représentative de l'assemblage archéologique.

5- Résultat des travaux de 2024 (opération 1)

Au départ, la stratégie d'intervention prévoyait de réaliser neuf tranchées, auxquelles se sont ajoutées trois autres tranchées (1K, 1L, 1M), pour vérifier des éléments particuliers (voir plan 2). Au total, les douze tranchées ont couvert 496 m linéaires, pour une superficie totale de 421,6 m².

La stratigraphie naturelle type (TR-1A) montre d'abord la présence d'un limon sablonneux brun foncé, reposant sur un sable fin et ferreux orangé, suivi par un sable fin silteux beige puis, un sable fin gris (figure 6). Toutefois, de manière généralisée à la grandeur de la zone d'étude, on remarque que le niveau supérieur de limon sablonneux brun foncé a été remplacé par un remblai qui comporte souvent une couche de poussière noire d'antracite (figure 7). Il apparaît ainsi probable que la majeure partie de la superficie de la zone d'intervention a fait l'objet d'un nivellement et que le sol naturel du niveau supérieur a été repoussé vers l'ouest en direction de la rivière Richelieu, probablement pour agrandir le terrain en gagnant de la superficie sur l'escarpement naturel. La couche supérieure actuelle serait le résultat de l'aménagement moderne de la surface du terrain, consécutivement à la démolition des installations de Shell dans les années 1960.

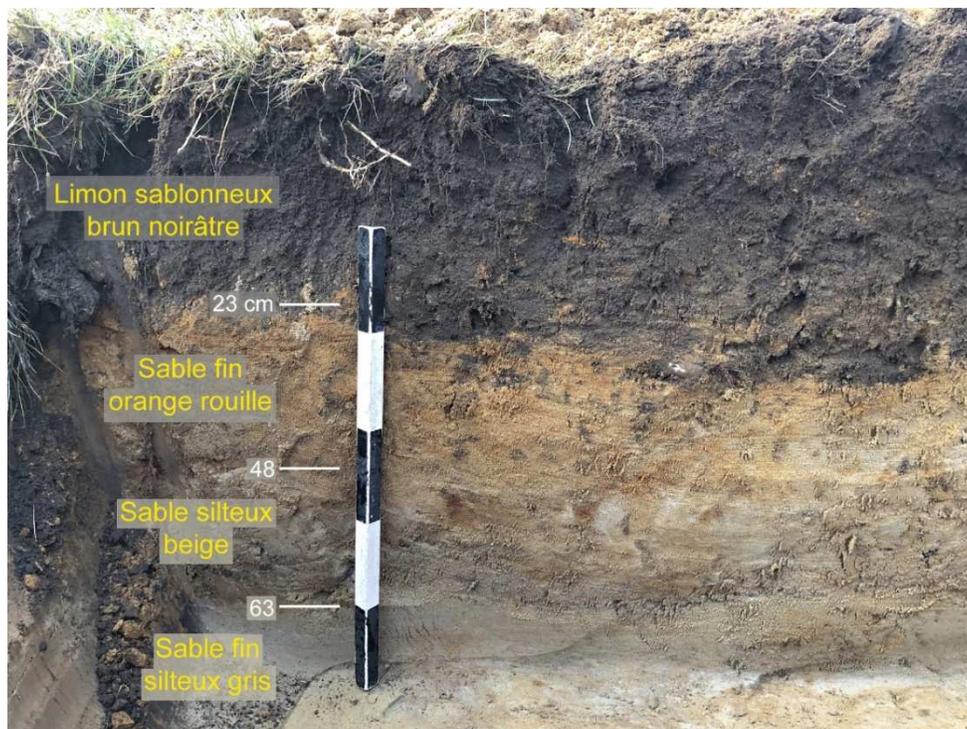


Figure 6 : Stratigraphie type du sol naturel (TR-1A, mur ouest)



Figure 7 : Stratigraphie avec le niveau de remblai du 20^e siècle (TR-1F)

Le nivellement du 20^e siècle serait associé à l'occupation des lieux par le centre de distribution de Shell au 20^e siècle, ce qui aurait probablement effacé les traces archéologiques que le niveau supérieur de terre arable pouvait receler. D'ailleurs quelques éléments épars du 19^e siècle (céramique et silex) ont été retrouvés dans le sol de remblai supérieur, probablement rescapés du nivellement généralisé du terrain. Néanmoins, il restait la possibilité que des structures comme des fondations, prenant leur assise plus profondément, soient demeurées intactes.

Outre les débris et les traces associées à l'occupation des lieux pendant le 20^e siècle, les tranchées 1A à 1C n'ont rien livré. Dans la tranchée 1D, à 9,0 m de son extrémité nord, un fragment de quartz éclaté a été retrouvé dans le sol de remblai supérieur (0-30 cm). Il s'agit d'un petit nucléus ayant fait l'objet d'une percussion bipolaire sur deux axes perpendiculaires (voir planche 1 en page 27). Ce fragment pourrait être attribué à une occupation autochtone préhistorique, mais en l'absence d'association avec d'autres vestiges du même type, sa découverte dans le niveau de remblai supérieur ne permet pas d'être plus précis à ce sujet.

5.1- Sous-opération 1E

Dans la tranchée 1E, de 21,35 m à 24,7 m à partir de l'extrémité nord, des vestiges de ce qui pourrait être une fondation (1E100) ont été mis au jour (figure 8, voir plan 2). Il s'agit de blocs de granit rose de forme et de format variés, disposés à plat sur un seul rang d'assises en hauteur, dans le sol de sable stérile beige à une profondeur variant de 75 cm à 88 cm. Les blocs formaient une ligne orientée nord-sud et couvrant environ 40 cm de largeur du côté est de la tranchée. La structure se poursuit probablement vers l'est. Pour le vérifier, deux autres courtes tranchées ont été exécutées à l'est, à intervalles de deux mètres (tranchées 1K et 1L). Ces deux nouvelles tranchées ont surtout révélé que les installations de Shell au 20^e siècle avaient complètement bouleversé le sol en profondeur, avec une fondation de béton et une dalle de ciment enfouies à 1,2 m de profondeur.

Lors du dégagement manuel des blocs pour comprendre leur organisation, des tessons de verre soufflé d'une bouteille de gin carrée ont été trouvés en contact direct avec un des blocs de granit. Également, un tesson d'assiette en terre cuite fine blanche a été retrouvé dans les déblais d'excavation et il est probablement associé aux autres vestiges du 19^e siècle. Il porte une marque de fabrique imprimée en relief sur la face inférieure (figure 9). La marque de fabrique spécifique a pu être retracée dans les archives et elle correspond à un modèle attribué à la compagnie Alfred Meakin de la région du Staffordshire en Angleterre, produit de 1851 à 1890.

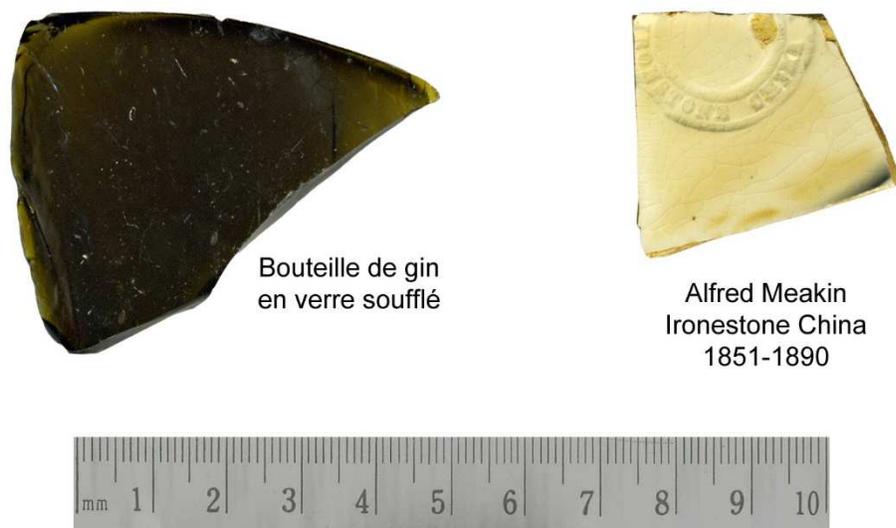


Figure 9 : Artefacts associés à la fondation (1E100) du 19^e siècle



Figure 8 : Vestiges probables d'une fondation (1E100) du 19^e siècle

Pour l'instant, on peut poser l'hypothèse de la présence d'un bâtiment à cet endroit pendant la seconde moitié du 19^e siècle. Sur le plan vertical, on remarque toutefois que l'opération de nivellement généralisée du terrain au 20^e siècle a probablement dérasé la structure de fondation, ne laissant en place que les premières assises enfouies plus profondément et assemblées sans mortier. Sur le plan horizontal, les tranchées 1K et 1L ont permis de constater que les perturbations modernes au 20^e siècle ont probablement affecté de manière importante la superficie potentiellement occupée par le bâtiment ancien, en direction est. Tous les blocs de granit de la fondation ont été laissés en place, en vue d'une fouille systématique au printemps 2025.

L'examen de la stratigraphie à l'endroit du vestige de la fondation de blocs de granit montre une séquence d'étagement perturbée jusqu'au niveau du sol de sable beige naturel, à 80 cm de profondeur sous le niveau de la surface actuelle (figure 10). Il n'est pas établi, jusqu'à maintenant, s'il s'agit du résultat des perturbations du sol en lien avec la construction du bâtiment au 19^e siècle ou bien plutôt, des activités de la compagnie Shell au 20^e siècle, dont les traces ont été documentées dans les tranchées 1K et 1L, juste à l'est.

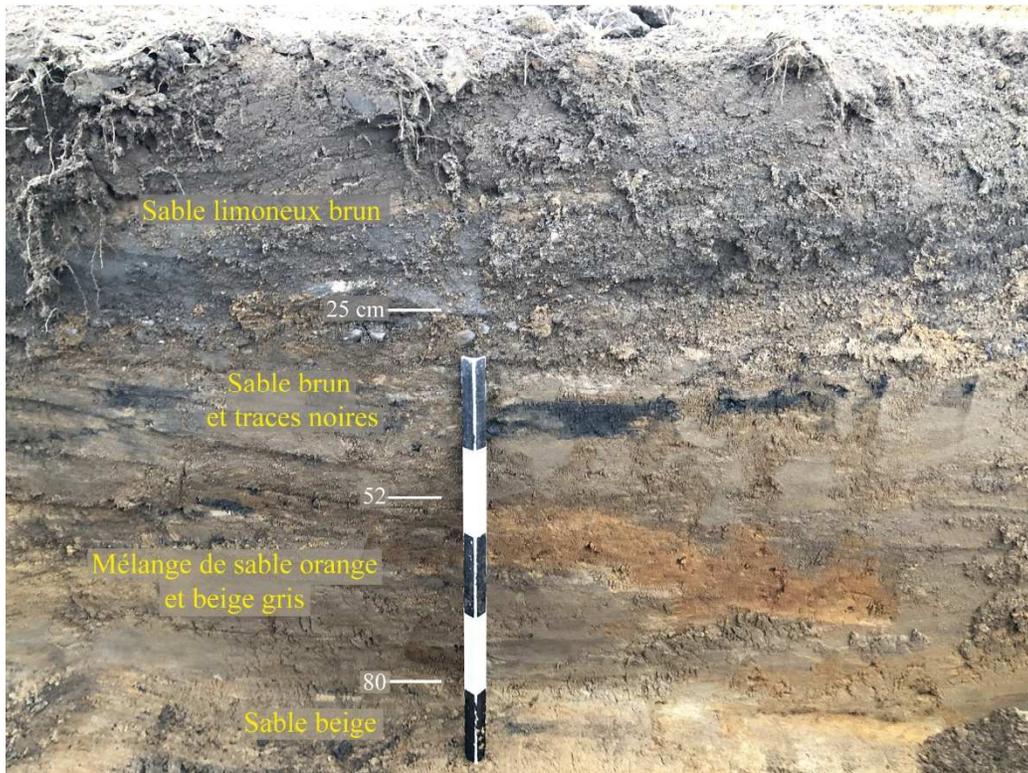


Figure 10 : Stratigraphie du mur ouest, près du vestige de fondation (1E100)

Plus près du chemin des Patriotes, la tranchée 1F a principalement livré des vestiges du centre de distribution de Shell au 20^e siècle, avec des champs de débris de fondation de ciment, des pièces métalliques, de l'anthracite et d'autres déchets industriels. Il était d'ailleurs attendu qu'en s'approchant du chemin on trouverait ce type de débris, car les bâtiments du centre de distribution Shell se trouvaient surtout à cet endroit. Toujours dans la tranchée 1F, dans le coin nord-est de l'espace clôturé, on remarquait la présence d'un niveau de pavage compact constitué de calcaire concassé grossier, recouvert d'une couche d'anthracite pulvérisé (figure 11, voir aussi figure 7). Il s'agit certainement d'un lieu aménagé pour l'entreposage et la manutention de l'anthracite, qui servait de combustible pour le chauffage, jusqu'au milieu du 20^e siècle.



Figure 11 : Surface de la cour d'entreposage de l'anthracite (TR-1F)

La suite des travaux s'est effectuée dans le petit parc à chiens, au coin sud-ouest de la zone d'intervention et la tranchée 1G n'a rien révélé de particulier. La tranchée 1H présentait des perturbations liées aux installations du 20^e siècle. Environ à 1,5 m de la clôture nord, une fosse faisant environ 56 cm de diamètre s'enfonçait jusqu'à 95 cm de profondeur sous la surface actuelle du sol (figure 12). Elle contenait des débris et des déchets métalliques du 20^e siècle, associés aux activités du centre de distribution de Shell. Comme à chaque occasion où une telle structure apparaissait, l'excavation procédait jusqu'à atteindre le fond du phénomène, pour s'assurer qu'il s'agissait bien d'un aménagement moderne.



Figure 12 : Fosse du 20^e siècle dans la tranchée 1H

5.2- Sous-opération 1J

La tranchée 1J, également effectuée dans le petit parc à chiens, a d'abord permis de récupérer un tesson de bord de terrine en terre cuite commune à glaçure verte (figure 13), à 4,5 m de la clôture nord (voir plan 2) et à 27 cm de profondeur, dans un sol de sable silteux gris à orange (figure 14). À cet endroit, la stratigraphie ne présentait pas de perturbations modernes, ce qui laisse croire que le tesson de céramique se trouve à son

niveau d'abandon. Il s'agit probablement d'une pièce datant du 18^e siècle, mais aucun autre élément ne lui était associé, outre peut-être deux petits fragments de briques rouges très friables. Il était attendu que des vestiges du 18^e siècle seraient éventuellement découverts, comme le laissait croire la proximité immédiate des bâtiments apparaissant sur le plan de 1787 (voir carte 3), mais la découverte est demeurée isolée.

Figure 13 : Bord de terrine avec bec verseur

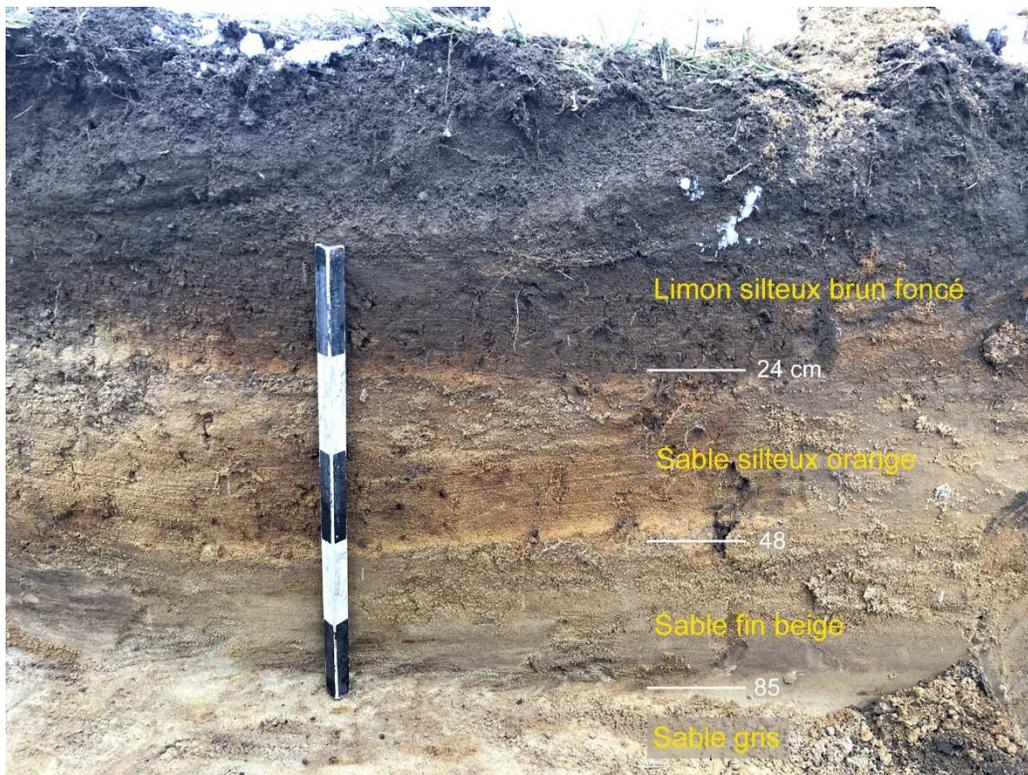
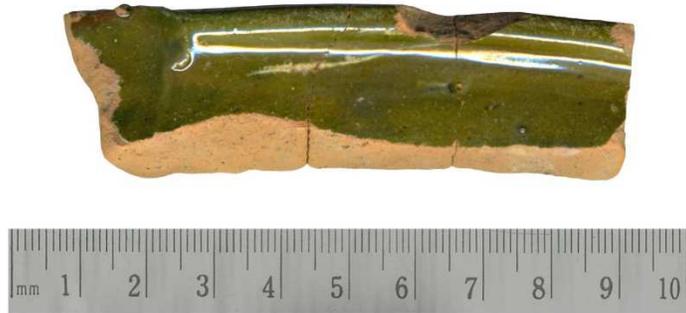


Figure 14 : Stratigraphie près du fragment de céramique (TR-1J, mur ouest)

La suite de la tranchée 1J a permis la mise au jour des vestiges les plus surprenants de tout l'inventaire archéologique. Une trace de sol brun se

démarquait dans le sol de sable stérile et comme à chaque fois que cela se produisait, l'excavation mécanique se poursuivait pour atteindre la base du phénomène. Cela permettait de vérifier sa nature, qui était presque systématiquement associée aux activités de Shell au 20^e siècle. Encore une fois, le sol brun livrait de l'antracite et d'autres vestiges modernes, mais en remontant le godet de la pelle hydraulique, un son a attiré l'attention sur la présence de ce qui semblait être des roches dans le sol de sable naturel, juste en dehors de la tache de sol brun moderne. Il est à noter, à ce point, que le sable naturel testé jusqu'à ce moment ne présentait jamais d'inclusions de roches, d'où l'intérêt soulevé par cette anomalie. L'excavation mécanique a été interrompue et une vérification par dégagement à la truelle a été entreprise.

À 6,8 m de la clôture nord (voir plan 2) et à 95 cm de profondeur, un nucléus préhistorique en quartzite brun rose a été découvert *in situ* (en place) dans la paroi ouest de la tranchée, intégré et enfoui sous les sédiments de sable naturel lités (figure 15). Un autre nucléus se trouvait juste à côté, dans les déblais déplacés par la pelle hydraulique (planche 1).

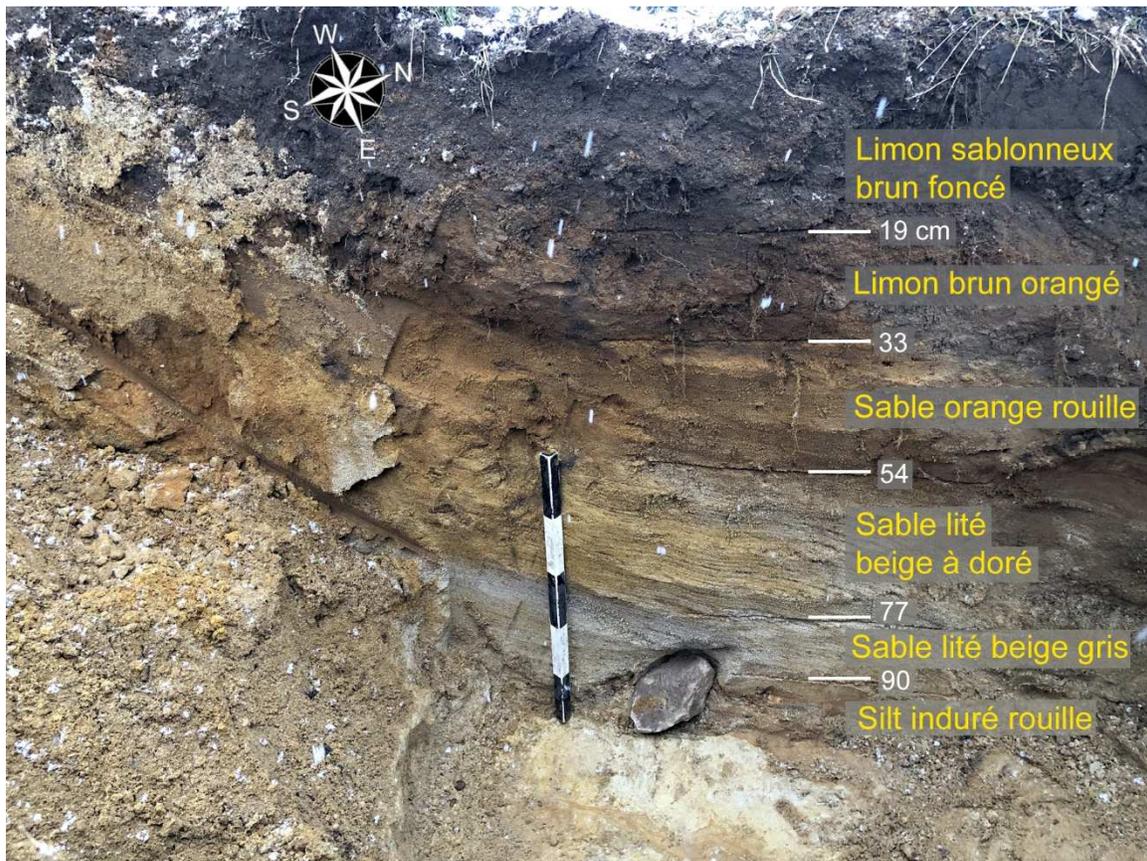


Figure 15 : Nucléus de quartzite en place à 95 cm de profondeur (TR-1J)

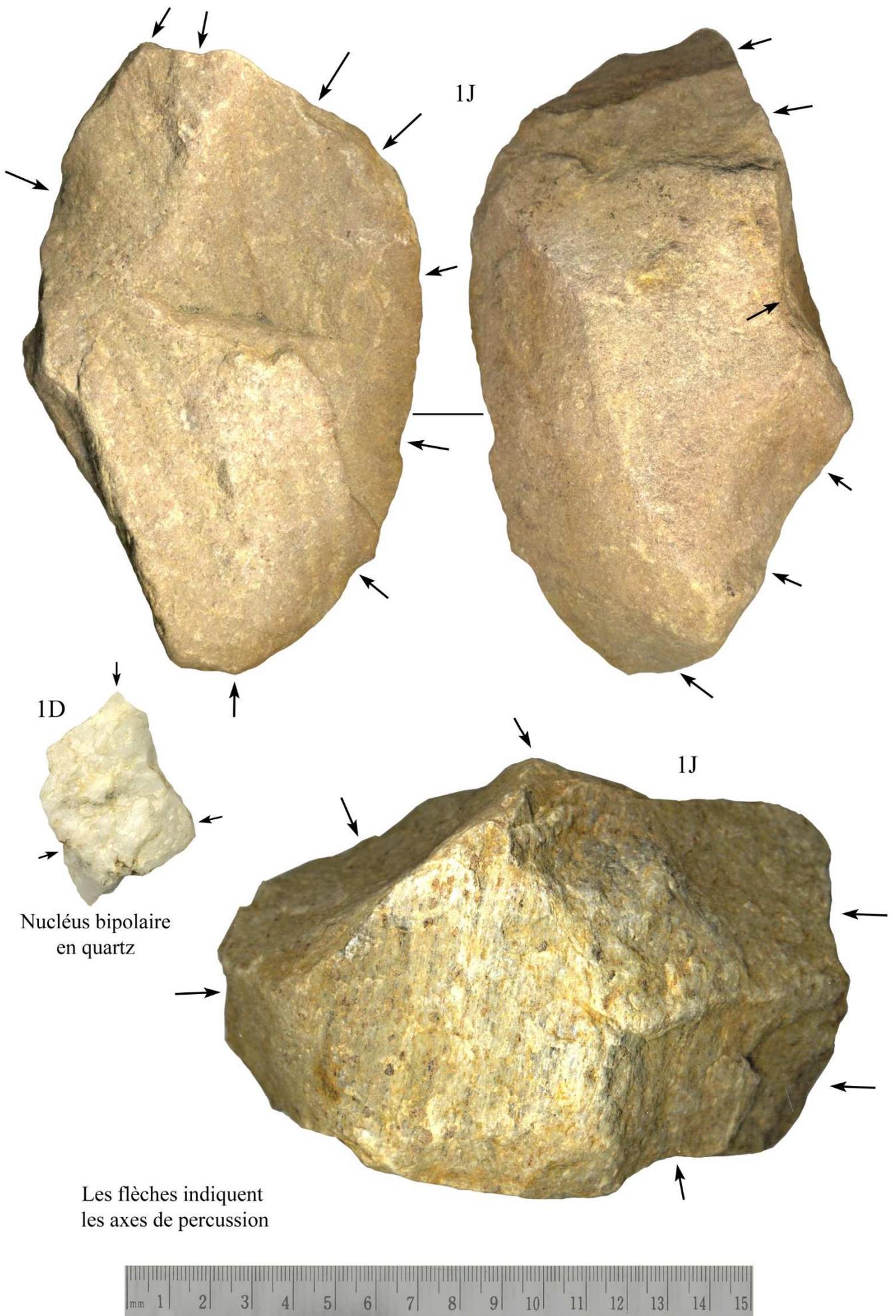


Planche 1 : Nucléus de quartzite et de quartz

De manière évidente, il s'agit d'artefacts en pierre taillée d'origine autochtone préhistorique, retrouvés dans un niveau stratigraphique intact. Une autre caractéristique particulièrement importante tient à l'enfouissement des pièces dans le sable naturel lité, issu d'un dépôt fluviatile. Les deux pièces reposaient sur un niveau de silt beige induré, formant une surface dure, qui correspond probablement au plancher d'occupation ancien. Au même niveau, on retrouvait des fragments de schiste gris faisant de 15 cm à 30 cm de largeur, pouvant potentiellement être associés aux éléments culturels. Suivant la déposition et l'abandon de ces éléments lithiques sur la surface indurée, un rehaussement du niveau marin local est venu submerger l'espace du parc Simard, apportant de nouveaux sédiments fluviatiles sous la forme de sable fin qui s'accumulait en formant de fines couches naturelles pour former un litage, bien visible dans la coupe stratigraphique.

La suite de l'excavation mécanique de la tranchée 1J n'a pas cherché à atteindre le niveau préhistorique à nouveau, car la méthode de travail avec la pelle hydraulique risquait de compromettre l'intégrité de la couche archéologique, tandis que le temps disponible et la météo glaciale ne permettaient pas d'amorcer une fouille manuelle minutieuse.

5.3- Analyse de la culture matérielle

Pour la période préhistorique, l'examen des deux nucléus découverts dans la tranchée 1J montre des traces évidentes de percussion intentionnelle pour en détacher des éclats tranchants, pouvant servir au débitage des prises de chasse ou pour toute autre activité requérant un tranchant acéré. Le premier nucléus a été découvert en place (voir figure 15 et planche 1, pièce du haut) et la matière première est un quartzite grossier de couleur brun rosé, ayant subi une météorisation des surfaces et probablement une abrasion due à son séjour en milieu marin sablonneux. Il présente des traces d'une percussion bipolaire, d'abord utilisée pour casser un galet aux surfaces arrondies puis, une série de coups portés pour détacher d'autres éclats à partir des angles créés par la fracture bipolaire du galet. Les traces d'enlèvement des éclats sont multiples et elles ont dégagé un long tranchant, qui a été retouché par le retrait d'autres éclats de format plus réduit. La fonction de nucléus pour obtenir des éclats tranchants semble appropriée, mais il pourrait également s'agir d'un outil grossier, identifiable comme un « *chopper* » ou hachoir.

Le second nucléus a été découvert en relation spatiale étroite avec le premier nucléus, mais il avait été déplacé par le godet de la pelle hydraulique.

Il correspond aussi à un galet de quartzite grossier, mais de composition moins uniforme, avec des sections à plus forte teneur en silice et d'autres plus grossières. Il porte les traces évidentes d'une percussion répétée, potentiellement appliquée de manière bipolaire, mais surtout à partir des angles latéraux. L'examen des traces d'enlèvement montre que le résultat du travail de taille s'est avéré moins réussi que sur le premier nucléus, avec le détachement d'un grand éclat, mais suivi d'autres tentatives moins fructueuses, pour la production des éclats tranchants. Le nucléus a probablement été abandonné assez rapidement après avoir été testé seulement à quelques reprises, en raison de la moindre qualité de la matière première.

Un troisième artefact a été classé avec le matériel préhistorique autochtone, soit un fragment de quartz blanc anguleux (voir planche 1). Il a été découvert dans les déblais de la tranchée 1D et sa position stratigraphique demeure indéterminée. Son aspect quadrangulaire avec des tranchants latéraux oriente son identification technologique vers un nucléus bipolaire, mais il semble avoir été cassé sur l'axe transversal et il manque ainsi une extrémité, qui aurait dû présenter les traces de la percussion bipolaire. Son état de pièce isolée réduit les possibilités d'association, mais sa matière première de quartz s'accorderait bien avec l'âge présumé des deux nucléus, pendant l'Archaïque ancien ou moyen. Il pourrait ainsi s'agir d'une pièce préhistorique qui a été déplacée par la pelle hydraulique en cours d'excavation, mais qui aurait également pu subir l'action des perturbations modernes au 20^e siècle, avec l'épisode de nivellement généralisé.

Pour la période historique, le premier élément d'intérêt est le rebord de grand bol ou terrine avec un corps de terre cuite grossière commune de couleur orange et une glaçure verte sur la face intérieure (voir figure 13). Ce type de céramique est diagnostique de l'époque du 18^e siècle et plusieurs récipients du même type ont été mis au jour dans la fosse des latrines de la Maison des Gouverneurs (Chrétien, 2021). Il s'agit d'un fragment isolé, mais découvert en place dans le niveau stratigraphique sous-jacent au limon sablonneux brun foncé, qui occupe la partie supérieure de la colonne verticale. Il constitue probablement un bon indicateur de la profondeur à laquelle on peut s'attendre à découvrir des vestiges du 18^e siècle. On peut également tracer un lien avec la position des bâtiments représentés au plan de 1787 (voir carte 3), qui jouxtent directement l'enclos à chiens, sur sa face ouest. On pourrait aussi joindre à cet épisode un fragment d'assiette découvert dans les déblais et de provenance indéterminée, qui semble correspondre à une céramique de type creamware, diagnostique du dernier quart du 18^e siècle.

Pour le 19^e siècle, outre les artefacts mis au jour en contact avec la fondation de blocs de granit de la tranchée 1E, divers éléments éparses de céramique ont été découverts dans les déblais d'excavation. Ils pourraient témoigner du brassage des niveaux de sol lors du grand nivellement pour aménager les installations du centre de distribution de Shell au 20^e siècle. Bien que cela reste à établir, ils pourraient être associés à l'occupation du bâtiment dont la fondation a été identifiée.

Une autre catégorie d'intérêt est celle des nodules de silex européen, dont cinq exemplaires ont été découverts, tous en contexte stratigraphique perturbé. Deux petits nodules proviennent d'ailleurs de la tranchée 1E, environ à 10 m de la fondation de granit rose. Un autre est de provenance indéterminée, dans les déblais d'excavation. L'examen des deux derniers spécimens (figure 16), de format plus grand, permet de leur attribuer une fonction, soit celle de pierre à briquet, pour l'allumage du feu. On perçoit d'ailleurs très bien les zones où la percussion était appliquée de manière répétitive, pour produire des étincelles à l'aide d'un batte-feu en acier.



Figure 16 : Pierres à briquet en silex européen

6- Interprétations

L'inventaire archéologique par tranchées mécaniques a constitué une première étape des recherches, qui a livré des résultats positifs et même étonnants. Les découvertes en sont toutefois encore à un stade embryonnaire, ce qui limite la portée des interprétations qui peuvent être formulées. À ce point, il est donc possible d'esquisser les grandes lignes de l'histoire du lieu, mais il faudra attendre la suite des travaux de fouille, pour développer une compréhension plus détaillée. Cela souligne l'aspect préliminaire des interprétations, qui pourraient évoluer avec l'apport de nouvelles données.

6.1- Occupation autochtone préhistorique

Il n'est pas surprenant de découvrir des vestiges autochtones préhistoriques dans le secteur de Sorel, étant donné les résultats déjà obtenus lors des recherches antérieures (voir section 3- Contexte culturel et chronologique). Par contre, ce qui est étonnant, c'est l'âge présumé de l'occupation au parc Simard, avec une fourchette de temps s'étalant de 8 200 ans à 6 150 ans AA. Une telle datation relative se démarque de l'ensemble des sites connus dans la plaine du Saint-Laurent de basse altitude, qui remontent habituellement à un maximum de 5 500 ans, au début de la période de l'Archaïque laurentien. Il était tout de même attendu que des sites plus anciens puissent avoir été occupés, avant d'être submergés par la transgression laurentienne, qui les aurait érodés ou enfouis sous des sédiments naturels, réduisant considérablement les probabilités de leur découverte. L'identification de tels vestiges au parc Simard apparaît donc exceptionnelle, ce qui confère à ce site une importance scientifique majeure.

La limitation exprimée en introduction de la section Interprétations agit clairement ici, car les données actuellement disponibles sur ce site sont très parcellaires. En effet, seulement deux artefacts ont été identifiés, soit deux nucléus de quartzite de grand format, ce qui a d'ailleurs aidé à leur identification en cours d'excavation avec une pelle hydraulique. Il n'est pas certain qu'un éclat de petit format aurait pu être reconnu aussi facilement.

Au moment de procéder au dégagement manuel des vestiges préhistoriques, il est apparu plusieurs fragments de schiste friable au même niveau, mais ils avaient été déplacés par l'action du godet de la pelle hydraulique et il n'a pas été possible de caractériser leur organisation et l'articulation avec les deux nucléus. Un échantillon a été prélevé. Il s'agit

tout de même de matériaux qui ne semblent pas d'origine naturelle dans le sable fluviatile et à ce titre, ils constitueraient peut-être des éléments à caractère structural comme un foyer ou un cercle d'habitation. Il faudra toutefois attendre la suite des recherches pour mieux comprendre le site et pour établir les connaissances de base, telles que l'étendue de l'aire d'occupation, sa configuration avec des structures éventuelles puis, la présence potentielle d'un assemblage significatif d'artefacts.

6.2- Occupation du 18^e siècle

L'occupation des lieux au 18^e siècle apparaissait à titre de potentiel archéologique, sur une propriété agricole voisine au nord de la Terre du Roi (*The King's land*), occupée par la Maison des Gouverneurs depuis 1781 (Chrétien, 2017, 2021). Sur le plan de 1787 (voir carte 3), on voit deux petits bâtiments directement attenants à l'emplacement du parc à chiens clôturé. Ceux-ci font partie d'un groupe de cinq constructions, dont une plus grande près de la rivière Richelieu, qui pourrait correspondre à l'habitation. On en retire l'impression que les autres bâtiments sont d'ordre fonctionnel, dans un contexte d'exploitation agricole. Ainsi, les deux petits bâtiments pourraient avoir été des hangars, pour l'entreposage de la machinerie et des récoltes et il n'est pas certain qu'ils aient pu prendre assise sur des fondations de pierres ou de briques. Ce type de bâtiment pourrait donc n'avoir laissé que peu ou pas de traces de leur présence, une fois démolis. D'ailleurs, les tranchées 1A et 1M ont recoupé la position estimée de ces bâtiments, sans rencontrer d'indices de leur présence. Bien entendu, la précision de la superposition du plan de 1787 sur la trame moderne pourrait avoir engendré un décalage dans la localisation des bâtiments, mais la couverture uniforme d'un espace bien plus large avec l'échantillonnage par tranchées aurait pu chevaucher leur position. Il n'est pas exclu toutefois, qu'un éventuel décalage ait placé les bâtiments trop au nord et qu'ils puissent se trouver hors de la zone inventoriée, vis-à-vis le stationnement au sud de l'espace clôturé. Une nouvelle tranchée sera pratiquée à cet endroit lors de l'intervention de 2025.

Un seul indice clair d'une occupation au 18^e siècle a été retrouvé dans la tranchée 1J, avec la découverte d'un bord de grande terrine en terre cuite commune grossière à pâte orange et glaçure verte (voir figure 13). Il se trouvait également deux petits fragments de briques rouges friables en association étroite avec le fragment de céramique. L'emplacement de la découverte est compatible avec la position estimée de l'ensemble des bâtiments qui apparaissent au plan de 1787. Comme il s'agit d'éléments

configuration⁴. Toutefois, des installations ont pu être bâties au 19^e siècle pour assurer le service de cet immense domaine, comme le suggère la découverte d'un vestige de fondation datant de cette époque.

Le vestige découvert dans la tranchée 1E s'aligne sur l'axe nord-sud, mais il n'est pas établi, pour le moment, si le bâtiment se trouvait à l'est ou à l'ouest de ce mur. En effet, les vérifications effectuées du côté est avec les tranchées 1K et 1L ont démontré une perturbation majeure à cet endroit, par les installations du centre de distribution de Shell au 20^e siècle, mais sans permettre de savoir si le bâtiment du 19^e siècle occupait cet espace. Il est ainsi tout à fait possible que le bâtiment ait été localisé à l'ouest, entre les tranchées 1D et 1E, auquel cas, tout sa superficie serait accessible pour la fouille systématique. Dans ce cas de figure, cela permettrait d'obtenir des données qui aideraient à déterminer la nature et la fonction du bâtiment. Comme la position du vestige de fondation se trouve en chevauchement direct de l'emprise de construction de la nouvelle patinoire, il devra être fouillé au complet pour libérer la zone des travaux. Les questions posées plus haut trouveront éventuellement leurs réponses à ce moment.

6.4- Centre de distribution de *Shell oil Co. of Canada Ltd.*, 20^e siècle

La revue des documents cartographiques disponibles montre qu'en 1928⁵, des voies secondaires de chemin de fer aboutissaient sur le parc Simard et sur la berge de la rivière en contrebas, où se trouvaient d'importantes installations portuaires. Il s'agissait d'un lieu de transbordement maritime vers le réseau ferroviaire. Ce moment semble précéder le centre de distribution de Shell, car aucun bâtiment n'est représenté à l'endroit du parc canin clôturé, mais la grande échelle de la carte à 1 :63,360 pourrait masquer des éléments existants, mais non représentés.

Une photographie aérienne de 1931 (Arkéos, 2022, figure 38, page 107) montre les installations du centre de distribution de Shell à leur pleine expansion dans les limites du parc Simard, alors que les activités portuaires en contrebas sur la berge de la rivière se poursuivaient toujours. Les prochaines informations proviennent du plan d'assurance incendie de 1947

⁴ *Ville de Sorel, comté Richelieu, 1916*, Fonds Ministère des Terres et Forêts, Publications et archives gouvernementales. BAnQ E21,S555,SS3,SS5,D98.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4522809?docsearchtext=Ville%20de%20Sorel,%20comt%C3%A9%20Richelieu>.

⁵ [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-I-03, Sorel, 1928.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244824?docsearchtext=sorel%201928>

(voir carte 4), qui illustre en détails les composantes du centre de distribution de Shell. Il y avait une série de réservoirs d'essence sur des tréteaux d'acier, deux bâtiments d'entreposage, une station-service et un garage. Deux voies secondaires de chemin de fer aboutissaient directement aux installations. En 1947, le quai sur la berge de la rivière Richelieu apparaît toujours au plan.

En cours de réalisation des tranchées d'excavation, plusieurs vestiges enfouis du 20^e siècle sont apparus et ils sont à corrélés avec les diverses composantes décrites plus haut. Il n'a pas été entrepris de faire le relevé systématique de ces éléments, car ils auraient persisté jusque dans les années 1960 et sont donc trop récents pour présenter un intérêt archéologique. La carte topographique de 1965⁶, qui présente des données de 1963, ne montre plus de bâtiments à l'emplacement du parc Simard, mais ceux situés au pied du talus en relation avec le quai, au nombre de sept, sont toujours représentés.

⁶ [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:25 000]. 31-I/3a, Sorel, 1965.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2245379?docsearchtext=sorel>

7- Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique mécanisé, effectué en lien avec le projet d'aménagement du parc Simard et plus spécifiquement celui de la patinoire *Bleu Blanc Bouge*, a permis de documenter dans les faits, un espace riverain qui présentait un potentiel archéologique élevé. La couverture, par un échantillonnage systématique avec des tranchées, a permis de valider et de concrétiser le potentiel, avec des découvertes de nature variée. Les connaissances acquises demeurent toutefois encore très sommaires, car tout le travail reste à faire pour documenter chacun des éléments découverts.

Le résultat le plus étonnant correspond à la mise au jour de vestiges autochtones préhistoriques dans un niveau stratigraphique intact, dont l'âge pourrait théoriquement remonter à plus de 8 000 ans AA. C'est la période chronologique représentée qui est surprenante, car si on pouvait s'attendre à une présence humaine plus récente que 5 500 ans, il en va tout autrement pour une fréquentation du secteur précédant la transgression laurentienne. En effet, la submersion des terres à l'échelle locale, par la remontée du niveau marin, a fortement transformé le paysage et la configuration du réseau hydrographique local, rendant difficile à localiser les espaces terrestres propices à cette époque pour l'établissement humain, sans une modélisation spécifiquement adaptée. D'une certaine manière, malgré la recherche intentionnelle effectuée pour découvrir des vestiges autochtones préhistoriques, il faut avouer qu'il s'agit d'un coup de chance, aidé en cela par l'attention soutenue et l'expérience de l'archéologue.

Pour la période historique, la découverte du fragment de terrine à glaçure verte permet de maintenir le potentiel archéologique pour une occupation de nature agricole au 18^e siècle, mais il reste encore à identifier des vestiges plus consistants, qui pourraient éventuellement se trouver un peu au sud-ouest du parc canin clôturé. Pour la période du 19^e siècle, tout le potentiel d'interprétation repose désormais sur la fouille du vestige de fondation découvert dans la tranchée 1E et sur la possibilité que le bâtiment occupait la face ouest du mur dégagé. Si le bâtiment s'étendait vers l'est, alors les probabilités de pouvoir le documenter adéquatement s'avèrent plutôt faibles, en raison des perturbations modernes par les installations de Shell.

Finalement, les résultats obtenus lors de l'inventaire archéologique témoignent bien de l'importance de procéder à de tels travaux de recherche, préalablement aux aménagements en milieu riverain, comme au parc Simard.

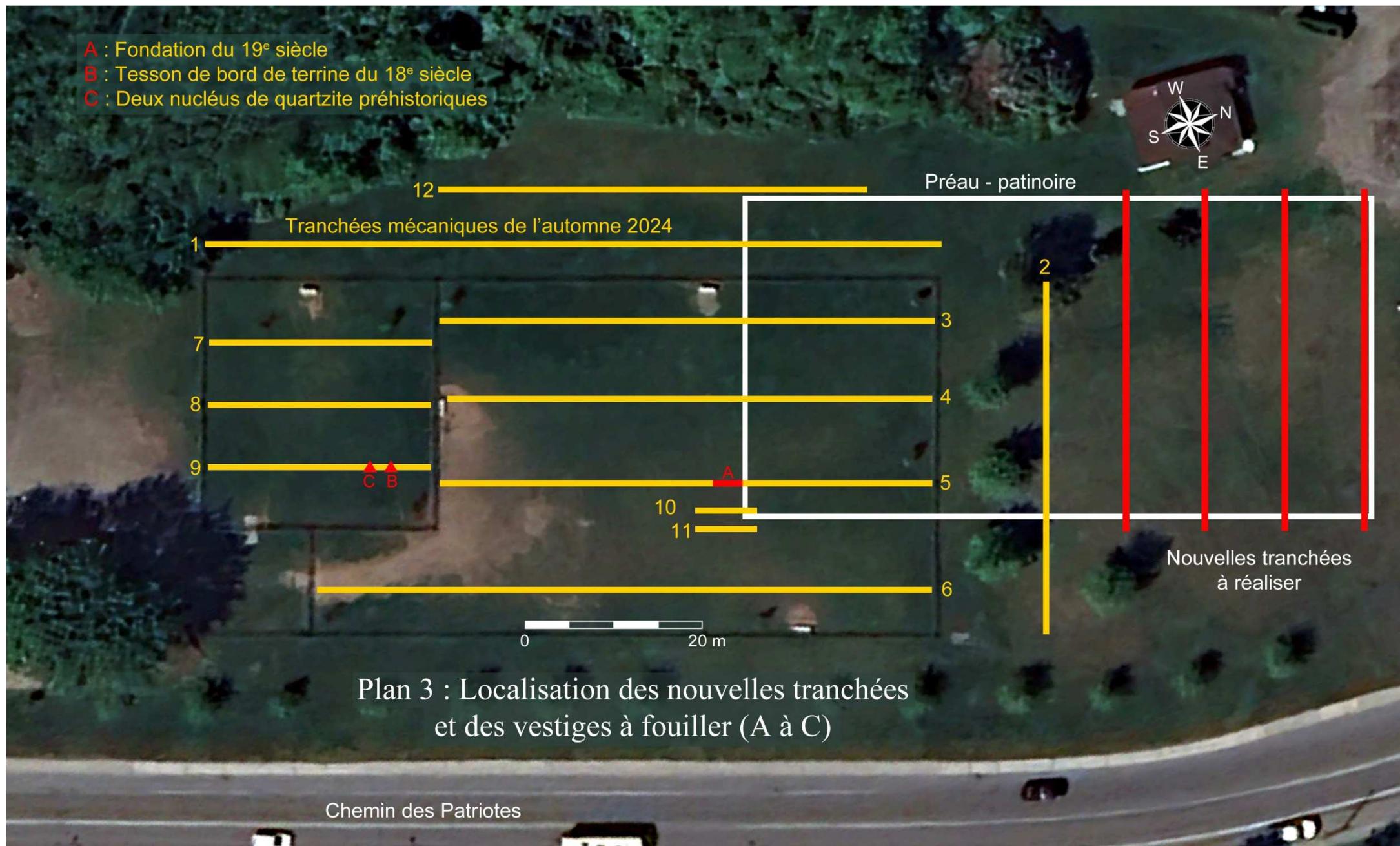
7.1- Recommandations

La première recommandation tient à la planification du retrait des clôtures du parc canin au printemps 2025. Comme toutes les mesures de localisation ont été effectuées à partir des clôtures en place autour du parc, il faudra au préalable implanter précisément la position des découvertes, pour ne pas perdre les repères de localisation après le retrait des clôtures.

La seconde recommandation découle du fait que, suivant la fin des travaux d'inventaire mécanisés au mois de décembre 2024, l'emprise pour la construction du préau et de la patinoire a été modifiée, en la décalant vers le nord, en chevauchement partiel des superficies déjà expertisées (plan 3). Il devient donc nécessaire de procéder à des tranchées d'inventaire supplémentaires, pour couvrir les surfaces nouvellement incluses dans l'emprise des travaux. Il faut prévoir quatre tranchées de 40 m de longueur (est-ouest), espacées de 10 m. Si de nouvelles découvertes archéologiques significatives apparaissaient dans ces tranchées, elles seront traitées en priorité pour libérer l'emprise des travaux de construction. La nature de ces découvertes éventuelles va déterminer le type d'intervention à effectuer, comme une fouille systématique, si cela est jugé nécessaire.

La troisième recommandation concerne la fouille systématique de la structure de fondation du 19^e siècle, identifiée dans la tranchée 1E. Elle se trouve juste sous le coin sud-est de la nouvelle emprise des travaux et de ce fait, elle doit être dégagée et expertisée sur toute sa superficie, pour récupérer les données encore potentiellement enfouies et mieux interpréter sa nature et sa fonction. Il semble probable qu'il n'en reste que des lambeaux dû à des perturbations majeures du 20^e siècle, mais il est également possible que le bâtiment se soit étendu vers l'ouest et il pourrait alors présenter une meilleure intégrité. Il faut prévoir l'utilisation d'une mini excavatrice pour déblayer les remblais modernes et accéder aux vestiges architecturaux, enfouis à une profondeur moyenne de 70 cm à 90 cm.

La recommandation suivante est émise en relation avec la découverte des vestiges autochtones préhistoriques. Nous disposons actuellement d'un point de localisation à l'endroit de la mise au jour des deux nucléus de quartzite et d'une profondeur pour le plancher d'occupation. Nous n'avons toutefois pas de données sur l'étalement horizontal potentiel du site. En effet, l'excavation mécanique dans les autres tranchées s'arrêtait généralement sur la couche de sable gris naturel, qui recouvre en réalité le niveau d'occupation



Plan 3 : Localisation des nouvelles tranchées et des vestiges à fouiller (A à C)

préhistorique. Des tests avaient été faits en profondeur dès la première tranchée pour établir l'étagement des couches du sol naturel et disposer d'un repère vertical sur lequel l'excavation devait cesser. La position de la tranchée 1J se démarque cependant du modèle utilisé depuis la tranchée 1A, avec la présence d'un niveau induré qui pourrait correspondre à un paléorivage de la rivière Richelieu. Il y aurait donc une distinction stratigraphique entre la position de la tranchée 1A, qui pouvait se trouver dans le lit de la rivière Richelieu et celle de la tranchée 1J, qui se trouverait sur son rivage. Il n'était pas possible d'anticiper cette disparité avant de pratiquer l'excavation des tranchées. Pour cette raison, il est possible que le site puisse s'étendre à l'endroit où des tranchées ont déjà été pratiquées, mais sans atteindre la profondeur nécessaire pour exposer le plancher d'occupation préhistorique.

En conséquence de ce qui précède, il est recommandé d'effectuer la fouille systématique de la zone rapprochée de la découverte dans le petit parc canin puis, en fonction des résultats obtenus, d'étendre la fouille pour suivre la zone productive éventuelle. Sur la superficie à couvrir avec la fouille, il faudra faire appel à une mini excavatrice pour retirer le sol jusqu'au sable naturel gris, avant de procéder à une fouille manuelle jusqu'au niveau productif. À ce point, il n'est pas possible d'estimer la durée d'une telle intervention, car il est possible que le site soit ponctuel et limité horizontalement, tandis qu'à l'opposé, il peut s'étaler plus largement sur une superficie indéterminée.

La dernière recommandation repose sur la validation positive du potentiel archéologique lors de l'inventaire à l'automne 2024. Il est en effet possible que l'échantillonnage réalisé par tranchées exploratoires mécaniques ait pu laisser échapper d'autres vestiges, étant donné la grande superficie de la zone d'étude. En conséquence, il est également recommandé d'assurer la supervision archéologique des excavations générales, au moment de procéder aux travaux de construction.

8- Références bibliographiques

Archambault, M.-F.

1998 « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay ? », *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Paléo-Québec n° 27, pp. 141-153, Recherches amérindiennes au Québec.

Archéotec

2013 *Projet d'établissement d'un centre correctionnel à Sorel-Tracy. Inventaire archéologique. Rapport déposé à la Société immobilière du Québec.*

2014 *Projet d'établissement d'un centre correctionnel à Sorel-Tracy. Intervention archéologique phase 4. Rapport déposé à la Société immobilière du Québec.*

Arkéos

2014 *Projet de recherche des forts de Sorel. Inventaire archéologique. Phase zones A et C. Rapport déposé à la Société historique Pierre-de-Saurel.*

2022 *Étude de potentiel archéologique pour le territoire de la Ville de Sorel-Tracy. Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.*

Burke, A. L., K. Driscoll et M.-M. Dionne

2017 « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaique ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) », *L'Archaique au Québec Six millénaires d'histoire amérindienne*. Textes réunis sous la direction d'Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, Paléo-Québec n° 36, pp. 1-20, Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, C.

1986 *Rapport d'activité sur le site Delacroix, CaFg-4, à Saint-Pierre-de-Sorel. Rapport déposé au Ministère des Affaires Culturelles du Québec, 17 pages.*

Chapdelaine, C.

1987 Le site Jacques à Saint-Roch-de-Richelieu : Archaïque laurentien ou post-laurentien ? *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVII, n^{os} 1 et 2, pp. 63 à 80.

1989 *Le site Mandeville à Tracy. Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent.* Collection Signes des Amériques. Recherches amérindiennes au Québec, 295 pages.

2023 « Les occupations de l'Archaïque », *Kruger 3 Lieu de portage millénaire à Brompton.* Paléo- Québec n^o 40, pp. 73-98. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine et d'Éric Graillon.

Chrétien, Y.

2017 *Recherches archéologiques 2017 à la Maison des Gouverneurs (CaFg-9) de Sorel-Tracy.* Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

2021 *Un banquet pour le prince William Henry. Recherches archéologiques 2021 à la Maison des Gouverneurs (CaFg-9) de Sorel-Tracy.* Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

2025 *Le camp militaire britannique du 18^e siècle. Recherches archéologiques 2024 sur la rue du Prince à Sorel-Tracy.* Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

Cliche, J. et É. Graillon

2001 *Inventaire de la collection archéologique Cliche/Rancourt. Volume 7 : Nouvelles découvertes sur les sites du secteur des lacs des Joncs et aux Araignées.* Rapport de recherche archéologique, Cliche-Rancourt/CRAA Estrie, 185 p.

Graillon, É. et C. Chapdelaine

2018 *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 2 (BiEx-23) et Kruger 3 (BiEx-24) de l'arrondissement de Brompton à Sherbrooke, été 2017.* Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke et Université de Montréal.

Hébert, B.

1987 Un regard nouveau sur le site Rapides Fryers, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVII, n^{os} 1 et 2, pp. 89 à 100.

Mandeville, J.

1984 *Site CaFg-3, Sorel*. Rapport inédit déposé au Ministère des Affaires Culturelles du Québec, 7 pages.

Ouellet, J.-C.

2020 *L'Archaïque (9500 à 3000 ans avant aujourd'hui) : peuplements régionaux et enracinement des communautés autochtones au Québec*. Archéolab.Québec. La collection archéologique de référence au Québec, Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal.

Pettipas, L.

1984 *Introducing Manitoba prehistory*. Papers in Manitoba Archaeology, Popular series n° 4. Manitoba Culture, Heritage and Recreation.

Pintal, J.-Y.

2012 « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation. The Case of the Strait of Quebec », *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast*, pp. 218-236. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine, Texas A&M University Press college station.

2023 « Paléoindien récent ou Archaïque ancien ? Telle est la question en Basse-Côte-Nord orientale », *Archéologiques*, n° 36, pp. 1-16.

Plourde, M.

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada, 441 pages.

Annexe 1 : Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts - Parc Simard (CaFg-39) - Opération 1 - 2024

| Localisation Sous-opération - lot | Niveau Profondeur | Code Matériaux | Code Fonction | Matériau | Nb. frag. | Description |
|--------------------------------------|----------------------|-------------------|------------------|-------------------------------------|--------------|--|
| Opération 1 | | | | | | |
| Général | Déblais | M 1.1.2.114 | F 4.1.3.6 | TCF beige | 1 | Fragment vernissé |
| Général | Déblais | M 1.1.2.71 | F 4.1.3.3 | TCFB vitrifiée | 1 | Fragment de fond de bol |
| Général | Déblais | M 1.1.2.61 | F 4.1.3.3 | TCF blanche | 1 | Fragment de bord d'assiette |
| Général | Déblais | M 1.1.2.31 | F 4.1.3.3 | Creamware | 1 | Fragment d'assiette |
| Général | Déblais | M 4.1.8 | F 2.1 | Silex | 1 | Nodule de silex de ballast |
| Général | Déblais | M 4.1.8 | F 2.1 | Silex | 1 | Pierre à briquet sur nodule de silex de ballast |
| Tranchée 1A, 69,8 m N | Déblais | M 1.1.2.61 | F 4.1.3.3 | TCF blanche | 2 | Fragments d'assiettes sans décor |
| Tranchée 1A, 6 m N | Déblais | M 4.1.8 | F 2.1 | Silex | 1 | Pierre à briquet sur nodule de silex de ballast |
| Tranchée 1D, 0 m N | 32 cm | M 2.3.1.1 | F 4.2.1.2 | Verre de couleur vert foncé | 1 | Fragment de fond de bouteille ABM |
| Tranchée 1D, 9 m N | Déblais | M 4.1.10 | F 1.1.1.1 | Quartz | 1 | Nucléus bipolaire, préhistorique |
| Tranchée 1E, 23 m N | 88 cm | M 2.3.1.1 | F 4.2.1.2 | Verre de couleur vert foncé | 3 | Fragments d'une bouteille de gin carrée |
| Tranchée 1E, 23 m N | Déblais | M 1.1.2.61 | F 4.1.3.3 | TCF blanche | 1 | Fragment d'assiette avec étampe <i>Alfred Meakin</i> (1851 - 1890) |
| Tranchée 1E, 23 m N | 88 cm | M 5.1.6 | F 4.8.1 | Anthracite | 1 | Fragment d'anthracite partiellement brûlé |
| Tranchée 1E, 23 m N | 88 cm | M 4.1.3 | F 1.1.1.3 | Granit rose | 1 | Fragment de granit rose du bloc de fondation |
| Tranchée 1E, 12 m N | 0-30 cm | M 4.1.8 | F 2.1 | Silex | 2 | Petits fragments de silex de ballast |
| Tranchée 1J, 4,5 m N | 27 cm | M 1.1.1 | F 4.1.3.3 | Terre cuite grossière à pâte orange | 1 | Fragment de bord avec bec verseur et glaçure verte |
| Tranchée 1J, 4,5 m N | 27 cm | M 1.1.1 | F 4.7.1.1 | Terre cuite grossière rouge | 2 | Fragments de briques rouges friables |
| Tranchée 1J, 6,8 m N | 96 cm | M 4.1.18 | F 1.1.1.3 | Quartzite brun | 1 | Nucléus bipolaire |
| Tranchée 1J, 6,8 m N | 96 cm | M 4.1.18 | F 1.1.1.3 | Quartzite brun | 1 | Nucléus |
| Tranchée 1J, 6,8 m N | 96 cm | M 4.1.7 | | Schiste argileux | 5 | Fragments de schiste argileux |

Annexe 2 : Notes de terrain

①

Sorel Parc comin Simard

2 décembre 2024

Tranchée 1 à l'W de la clôture
du parc. Centre de la tranchée
à 3.5m de la clôture. Début
au S puis à l'W le long SW de
la clôture.

Dès le départ on a de l'équilibre
et du feu à 3.5m de profondeur
en sol meuble bien fouillé

Strati au début tranchée 1
au S



Limons sableux brun
foncé

14 Sable limoneux meuble
brun foncé et beige jaunâtre

50 ~~Sable brun et beige jaunâtre~~
Strati litage de sable
naturel brun, renvoie à l'ouest

78 Sable fin gris naturel

(2)

Un module de silex isolé ds
les déblais à 6,0m N

à 11m N à 40cm de profondeur
une couche mélangée avec
quelques artefacts récents.
mise à jour.

à 13,5m N on trouve la trace
d'un ancien conduit en
grès grossier glacié bien

à 17,5m N il ya un trou de 1,5m
à 70cm de profondeur E-W

Largeur du soclet : 85cm

Longueur total N-S des deux
côtés : 87m

La tranchée dirigée vers l'W à
6,7m N on extrairer 4,75m de la
dolme.

2 TCFB à 69,8m N

(3)

Strati extrême - N de la
tranchée no 1

limon sableux
très noirâtre

93 sab fin orange-rouille

48 sab siltueux beige

63 sab fin siltueux gris

Tranchée no 2 E-W

Aligné avec le trou du gros
épave de Norvège, est 1,30 m
du N de la clôture N du parc

Strati tranchée 2 extr. W

limon sableux brun gris
+ objets 20^e siècle, clay rond

83 sab siltueux orange ^{naturel} rouille

72 sab fin beige naturel

- A 17,0 m E il y avait un feu
à la surface du camp avec
charbon de bois et ruéfaction

(4)

Largeur côtéier du parc E-W
est de 40,0m

Longueur totale tranchée 2
44,5m.

Tranchée 3 à l'intérieur des
côtiers, début au N. à
4,5m de la côtéier W.

Strati tranchée 3 extr. N.

30 limon silteux très
foncé + quelques calets

67 silt schlagueux orange
naturel

sable silteux beige très naturel

3 décembre 2024

Strati de la tranchée no 3
La partie intérieure du grand
parc fait 56m de long N-S
sur la face W.

Une enseigne SHELL à 41m S de.
un dépôt de déchets des années
~1940.

(5)

TRANCHÉE no 4 à ~~13.54~~ N-5
 côté W. 13.54

- À l'extrémité S de TR4, il y a une bande noire de 30 cm de large contenant des fragments de briques rouges + refractaires, de l'anthracite et des charbons de bois. (Photo) apparaît à 15 cm de prof.

On retrouve des traces locales fréquentes contenant de l'anthracite du bois pourri, des clous ronds (90^e siècle) des fragments de briques rouges et des pièces de fer en plaques détachées. Vestiges industriels du 20^e siècle.

De manière généralisée depuis le début, la couche de terre arable a été absente et semble avoir été remplacée par une couche de limon sableux brun franc contenant des débris et résidus industriels dont l'anthracite et les scories. Le sol d'origine a dû être bulldozé et repoussé vers les rivières pour élargir le terrain en bord de l'embarcadere. C'est sol 20^e siècle directement sur le sable naturel.

⑥

Extrémité N de TR 4: un fragment de bouteille ABM à la surface du sable orange.

Un bon fragment de pyroclaste à m. 94 de la cote N des TR 4.

Tranchée no 5 à 23m E soit 23m à l'E de la cote W. à 30cm de sol bien avec anthracite représentant directement sur le sable orange. Donc pas de terre arable d'origine.

Deux petits morceaux de silex à m 17 et 5 de TR 5 de les débris du 0-30cm

4 décembre 2024

fait TR 5. Traces rectangulaires avec remblai de sol gris et anthracite 10^e siècle

Strati TR 5 à m 25m S

- | | |
|----|----------------------------|
| 25 | sable limoneux brun |
| 32 | sable brun + traces noires |
| 80 | sable orange |
| | sable beige gris naturel |

②

Deux roches de granit
à 21,35m de la clôture N
de TP 5 à 75 cm de prof.
Fondation de bâtiment ? Deux
mortiers

Un autre assemblage de roches
de granit de 22,5m à 23,6m de
la clôture N (photos) à 88 cm de
prof. Est-E de la tranchée sur
40 cm de large. On se rappelle
de voir bien entre les roches,
il y a des profs de bouteille de
sac carbo soufflé donc
potentielle structure ancienne

D'autres plaques + bois à
de 24,3m à 24,90m. On les a en
place et on referme avec de
cortices.

De couche supérieure du C-30m
beaucoup de galets sur 15-20 cm de
diamètre. Un prof de fond de
bouteille ABM (1905-1920) pourrait
dater la mise en place de cette
couche.

Un bout de chemin de fer de la
couche 0-30m. Les roches et
galets pourraient être le ballast
du chemin de fer. Aussi un.

(8)

en fait d'isolateurs électriques
et un boulot de haute tige de
serr ABM.

Une grenie sur la pelle à 10:10h
Une base éclatée.

Tranchée No 6 à 5M à l'W de
la clôture F

TR6 à 17m N on est ds brousses
20° jusqu'à 1,25m de prof.
(photo) avec grosses roches

à partir de 19,80m N on arrive
ds un paquet de blocs de
pierre de grès et de maçonnerie
de l'ancienne station Shell
de n 1930. C'est du ciment
qui contient des grosses pierres
et des galets, typiques de la
période n 1930.

Tuyau, bryche, lignes range
clôture de champ.

Sol naturel gris à 1,10m de
Prof.

Le champ de debris prend fin à
24,70m N et avant le sol naturel
il se trouve à 1,44m de prof.

(10)

D'orientation de la cour du centre
de distribution SHZL.

strate mes W TR6 - m. 7m W

71 Argon sableux
brun foncé

26 Forêt d'anthracite

48 Panopie de gravelle en galets
et matière limoneuse
brun foncé

30 sable fin rouille naturel

30 sable fin beige

feuille de la petite fosse au coin
SW 38 m E-W x 20 m N-S
3 tranchées.

TR 7 à 7m de la cour W

TR 8 à 14m de la clôture W. Vue
face avec des déchets de 30 cm
pièces d'artéfacts N. Face de 56m
de la clôture N. Face de 56m
de large (N-S) qui s'enfonce à
95cm sous la surface (Photo)

Strate TR7 MUR E extrémité N (11)

16 limon sableux brun foncé

31 sable silteux brun NATUREL

61 sable silteux rouge NATUREL

76 sable fin beige NATUREL



Tranchée 9 à 71m de la clôture W.

4.5m S sur bord de
terrasse en TCG en plusieurs
nests à 27cm de prof de sur
sol de silt gris

Strate extrémité N mur E

34 limon silteux brun foncé PHOTO

48 sable silteux orange

sable fin beige

85 sable gris

(12)

à 6,8 m S on trouve en place
du le sable gris à 95 cm de prof
il y a en quelques endroits
et un autre nucléus des les
débuts d'excavation

Staté à 6,5 m S

- 19 limon saumoné
limon brun
- 33 limon brun orange
sable orange rouille
- 54 sable lité beige à doré
- 77 sable lité beige gris
- 70 sable lité beige gris
piques
- 107 silt induré rouille
silt induré beige et rouille

Plusieurs bon profs (15cm) de
schiste gris au même niveau.
à la surface du silt beige induré
matteles, arpillé grossier et petits galets
de granite.

13

6 décembre 2024

TR 10 de la grande parcelle de
20 m à 8745, et ~~à~~ à 26 m E
pour vérifier l'étendue
potentielle de la structure de
fondation du 19^e siècle.

Une pièce de maçonnerie 1966 à
55 cm de prof de la remblai
20^e siècle.

Bout de fondation de ciment et
peches du 20^e siècle avec
barreaux d'asphalte et agit
justifié à 95 cm de prof.

Une pièce de bois à 95 cm de prof
mais accompagné d'un
tesson de verre brun (liquide?)
Une dalle de béton de 1^e siècle à
1,7 m de prof (Photo). Dans
perturbation en profondeur
et endroit. En lieu probable
avec des morceaux de fondation
en béton rencontrés plus tôt.

Vérification de la dalle pour le préhibé
jusqu'à 1,7 m de prof de l'axe.
Tranchée négative TR 10 pour la
fondation 19^e siècle.

(14)

Tranchée no 11 à 28m E et
de 20m à 27m S

Probables tranchées de chemin
de fer à ~ 80cm de prof. (photo)

Perturbations moyennes et
profondes ds le TR 10 et 11 de ce
parc de vestiges du 19^e siècle
à ces endroits.

Tranchée 12 à l'W du parc
côté N, le long de la forêt.
Extrémité S en ligne avec
la séparation entre les petit
et grand parcs plantés
à 10m à l'W de la clôture N
du parc.

On cherche des niveaux de sol
en place non perturbés par de
grand nivellement généralisé.

Après 2 sections au courtage
le sol de surface bien fait à 20cm
d'épais et garni on a un
étalement de sable jusqu'à au
moins 1,5m de prof.

Le TR 12 parallèle à 8,5m de la
clôture N du grand parc car
l'opérateur devrait quitter